

l'humanité rouge

organe central du **PCML**

INEGAUX DEVANT
LA SANTE, DEVANT
LA RETRAITE
ET DEVANT LA MORT
voir pages centrales

4700 mineurs marocains face au gouvernement

LA VICTOIRE DES SANS-DROITS



PIERRE BAUBY EN AVEYRON une journée bien remplie

La visite de Pierre Bauby en Aveyron a commencé par une rencontre avec des paysans sur le plateau du Larzac. Suite à une discussion approfondie (mais hélas trop courte) sur la situation actuelle du Larzac et les problèmes agricoles en Aveyron (ovins, désertification, endettement, etc.), Pierre Bauby a visité une exploitation centrée sur l'élevage de brebis.

Puis à midi, le repas a été l'occasion d'approfondir avec des militants syndicalistes notre connaissance des problèmes de l'emploi dans la région de Millau. Ce repas a permis un débat enrichissant sur la question du socialisme.

A deux heures, conférence de presse avec trois représentants des journaux locaux. Pierre Bauby s'est rendu ensuite à la mairie de Millau pour signer le registre d'inutilité publique mis en place par les paysans du Larzac pour s'opposer aux dernières mesures judiciaires contre eux.

Retour sur Rodez : rencontre avec des paysans en lutte contre l'installation d'une usine de retraitement de l'uranium qui menace huit exploitations. N'oublions pas que l'Aveyron est un département très riche en uranium et que 10 % de sa superficie sont concernés par les recherches.



En fin d'après-midi, conférence de presse à Rodez.

C'est en compagnie de plus d'une trentaine de travailleurs, en majorité des syndicalistes, que Pierre Bauby a fini la journée.

Durant la soirée ont été abordées un grand nombre de questions : la révolution, le problème de la guerre, les superpuissances, la Chine, les travailleurs immigrés, l'enseignement, la santé, les projets de loi sur les collectivités locales et surtout les questions concernant les problèmes concrets que rencontre la classe ouvrière : quelle stratégie face aux mul-

tinatoires ? Comment surmonter la division syndicale ?

QUELQUES ENSEIGNEMENTS A TIRER DE CETTE SOIREE

On peut noter que cette réunion sur invitations ne regroupait pas seulement des camarades du parti, que d'autre part, elle a touché des travailleurs de nombreux secteurs : métallurgie, santé, équipement, bâtiment, commerce, enseignement et que des syndiqués des deux centrales étaient là.

De plus, le fait que les questions aient porté tant sur les problèmes de lutte dans l'entreprise que sur les problèmes politiques internationaux ou nationaux, traduit dans la période actuelle l'existence d'une volonté de lutte, d'une volonté de faire progresser la réflexion au-delà des divergences syndicales et des différences sectorielles.

Dans cette perspective, un point positif est que cette réunion a évité le système question-réponse et a permis un véritable débat, un échange d'expériences.

Correspondant

Amnistie !

Un nouveau procès de militants bretons vient de s'ouvrir devant la Cour de sûreté de l'Etat. Et il y a fort à craindre que, là encore, les peines soient lourdes, comme elles l'ont été lors de précédents procès. Pour ce qui nous concerne, le fait de ne pas partager certaines conceptions et méthodes n'exclut nullement la solidarité face à la répression.

Ce qui est en cause, à travers de tels procès c'est d'abord l'existence d'une juridiction d'exception, n'ayant même pas les apparences de l'indépendance à l'égard du gouvernement. La Cour de sûreté de l'Etat est une porte grande ouverte sur l'arbitraire. Sa dissolution est devenue une exigence de ceux qui sont préoccupés par la défense des libertés en France.

Ce qui est en cause, c'est l'actuelle banalisation des emprisonnements pour raison politique. Il est extrêmement dangereux que se crée en France l'habitude des procès politiques, des lourdes condamnations prononcées dans une relative indifférence. Surtout au moment même où, avec le projet Peyrefitte, le gouvernement veut rendre la répression plus expéditive.

Ce qui est encore en cause, comme l'indique Jean Jacques De Felice, l'avocat des emprisonnés, c'est la dureté de la répression contre de tels militants et l'impunité dont bénéficient des criminels racistes et fascistes. La répression est tout à fait sélective. Elle s'abat sur ceux qui, à leur manière s'opposent au capitalisme. La répression contre les fascistes, quand elle existe, n'est jamais venue toute seule. Par contre, l'autre répression, elle, se mène sans difficultés.

Ce qui est en cause enfin, c'est la politique suivie par les gouvernements successifs qui ont fait de régions comme la Bretagne des réserves de chômeurs et de main d'œuvre bon marché. C'est une politique qui, étant au service des monopoles capitalistes, a bafoué la volonté d'une population de pouvoir vivre dignement au pays. Faut-il s'étonner qu'une telle politique ait entraîné à la fois de la colère et des actes de désespoir ?

Un exemple tout récent du sort qui est fait aux travailleurs bretons : celui de Citroën. Quand, autrefois, Citroën s'installa à Rennes, il y trouva une main d'œuvre de petits paysans chassés de leurs terres. Les profits s'y accumulèrent au prix de la violation des libertés syndicales. Aujourd'hui les ventes de Citroën diminuent et pour renforcer l'exploitation, on fait produire le même nombre de voitures avec 1749 travailleurs de moins qu'il y a un an. Beaucoup d'entre eux ont été contraints à la démission. Et ça continue. Les jours de chômage technique se multiplient avec leurs conséquences sur les salaires ; les femmes sont invitées à prendre un congé de six à neuf mois avec 1000F par mois.

Ceux qui sont aujourd'hui en prison sont des victimes de cette politique. Pour notre part, nous contribuerons à ce que grandisse l'exigence de la libération de ces hommes et pour que soit promulguée une amnistie générale. Puisqu'élection présidentielle il y a, chacun doit avoir à se prononcer à ce sujet.

Pierre BURNAND

6 HEURES CONTRE LE PROJET PEYREFITTE

Le 12 novembre, de 18 heures à 22 heures, à l'AGECA (6 salles), 177 rue de Charonne (Paris XIe) :

Forums: —interdictions professionnelles.

—racisme et immigrés

—justice et éducation

—sécurité, etc...

A l'appel de nombreuses organisations et associations : ACTE, «boutiques du droit», CNAFAL (amicales laïques), FASTI (association de soutien aux travailleurs immigrés), GMP, Libre Pensée, Ligue des droits de l'homme, MAN, SGEN-CFDT Paris et Créteil, SNEPAP, SNJ... ainsi que les organisations politiques suivantes : LCR, OCT, PCML, PSU.

SOUSCRIPTION

on nous écrit du Perche...

(et on nous envoie un chèque !)

Des petits paysans qui tous les jours triment, mais dont les produits, souvent de qualité, ne leur sont pas payés bien cher, tout juste le prix de revient.

Dans notre région, c'est aussi vrai pour les fruits : des cerises, des prunes, des pommes, des poires de qualité, mais les cueillir, où seront-ils vendus ? A combien ?

Dans les HLM, dans les quartiers des villes, des ouvriers qui mangent des produits de fabrication rapide et de qualité suspecte.

Et nous qui avons contact avec tous ces gens — des paysans et des ouvriers qui ne se connaissent pas —

— Cela ne vous intéresse pas d'avoir 10 kg de pommes

— Comment elles s'appellent ?

— Nous ne connaissons pas leur nom, mais c'est de la pomme de qualité qui se conserve, bonne à manger, délicieuse au goût.

Le paysan est d'accord. « Nous les vendrons 2,50F le kg. Il y a 2,00F pour toi et 50 centimes pour le soutien des journaux La Faucille et L'Humanité rouge que tu connais un peu ».

Aujourd'hui, nous envoyons 246,50F. La pomme ne se vend pas sur le marché ou pas cher, mais au lieu de « taper » toujours les mêmes gens pendant que par ailleurs il y a d'autres fruits qui sont juteux et qui peuvent permettre à notre presse de ne pas couler.

La cellule du Perche — Basse Normandie

P. S. : ci-joint 3 cageots de pommes et poires pour les camarades de l'imprimerie.

l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques JURQUET — Rédacteur en chef : Pierre BURNAND

Rédacteurs : Gilles Carpentier, Léon Cladel, Claude Dhalluin, Hervé Dastar, Rémi Dainville, Estelle Delmas, Serge Forest, Michel Lopez, Catherine Lemaire, Claude Liria, Claude Lebrun, Yves Lepic, Charles Malloire, Pierre Marceau, Claire Masson, Alain Mercier, Nathalie Villotiers, Evelyne Le Guen.

Secrétaire de rédaction : Pierre Marceau — Administration : Max Durand.

Imprimerie La Nouvelle — Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.

L'HUMANITE ROUGE — BP 201 — 75926 Paris Cedex 19 — CCP : 3022672 D La Source — Commission paritaire N° 57 952 — Dépôt légal : 4e trimestre 1980

● 6 octobre, 1 130 mineurs de fond marocains se mettent en grève : ils veulent avoir le même statut, les mêmes droits que tous les mineurs.

● Le 14 octobre, le ministre Stoléro déclare à Metz : « Les Marocains des Houillères du bassin de Lorraine ne verront pas leur contrat renouvelé; s'ils désirent rentrer chez eux, nous ne les retiendrons pas. »

● Le 28 octobre, les 3 500 mineurs marocains du bassin du Nord-Pas-de-Calais se mettent à leur tour en grève.

● Le 30, les mineurs marocains ont gagné; ils auront le statut des mineurs!

4700 mineurs marocains face au gouvernement

LA VICTOIRE DES SANS DROITS



interview de Gaston Ferry responsable de la fédération de Lorraine des mineurs CGT

■ Peux-tu raconter les derniers épisodes du conflit ?

Le 28, nous manifestions devant la direction générale. Là, on nous répondait : « Rien de neuf, rien de réglé pour les revendications ».

Le 29, le lendemain donc, on apprenait par l'AFP, par la télévision régionale, que des représentants du gouvernement marocain avaient rencontré des représentants du gouvernement français et que de cette réunion était sorti un accord.

Cet accord, c'était l'application de la loi du 3 janvier 1979 qui indique que tout travailleur embauché sous contrat à durée déterminée doit passer, à partir du renouvellement, sous la convention de l'entreprise. Donc ici, sous le statut de mineur.

On a aussitôt eu une réunion avec les Marocains où on a dit que les Houillères devaient s'exprimer. On a appris que des responsables marocains étaient ici et venaient faire un compte rendu dans les foyers. Nous étions donc là, ce matin, lors de ce compte rendu. Le représentant marocain (Directeur du travail au ministère du Travail : équivalent de Stoléro) a présenté les résultats de l'accord :

- suppression du contrat pour les travailleurs marocains et application du statut du mineur à tous les travailleurs marocains des Houillères nationales.

Nous avons pris acte, mais nous avons tenu à ce que le directeur des HBL, qui accompagnait les représentants du gouvernement marocain, s'exprime. C'est alors qu'il s'est levé et a déclaré : « Messieurs, vous êtes au statut ».

Ainsi la lutte, la grève de 23 jours se soldait par une victoire.

Reste le problème du premier contrat qui de notre point de vue est beaucoup trop long : il ne devrait s'agir que d'une période d'essai.

Mais pour tous ceux qui sont actuellement ici, tous depuis au moins 77, c'est valable. C'est également valable pour l'ensemble des travailleurs marocains des mines, y compris donc ceux du Nord-Pas-de-Calais.

■ Quels enseignements tirez-vous de ce conflit ?

Le premier enseignement, c'est qu'il n'y a que par la lutte qu'on peut faire céder patronat et gouvernement. C'est la détermination, la volonté des travailleurs marocains (qui sont à citer en exemple à cet égard) qui a été le facteur décisif. Du point de vue de l'unité, le plus important, c'est que l'unité des travailleurs était réalisée.

Et de cela, la démonstration a été faite devant tous les mineurs.

Par cette lutte (et le résultat obtenu), le statut a été protégé; c'est donc un succès pour l'en-

semble de la corporation. Car si on laisse entraver le statut pour une catégorie, c'est tout le statut qui est en cause.

■ Que représente ce succès pour les travailleurs marocains ?

Cela représente des droits qui vont devoir maintenant se concrétiser dans les faits : chauffage, logement, etc...; cela aura aussi des répercussions sur l'attribution des cartes de séjour... Il n'y aura plus, en toute chose, cette menace de la fin du contrat.

Tout leur avenir est transformé.

■ Quels autres facteurs ont pesé pour le succès ?

La sensibilisation de la population a joué un grand rôle, ici et ailleurs : tu as vu toi-même à Paris l'accueil, les applaudissements, au passage du cortège des Marocains. Le sort qui leur était fait était si évidemment injuste...

■ Ne penses-tu pas que les réactions soulevées par la déclaration de Stoléro jusqu'au Maroc ont également joué un rôle ?

Si, bien sûr. La déclaration de Stoléro a fait du bruit. D'ailleurs, nous l'avons rencontré le lendemain même : le ton avait changé!

Mais ce qui reste fondamental, c'est la lutte des Marocains.

«Avec les mineurs marocains, on se sent chez soi»

« On aurait tenu un an s'il avait fallu... C'était plus possible ». Ils ont fait des brochettes, du thé. Il y a du miel, des noix, des amandes du Maroc. C'est un bel après-midi d'automne, ce 30 octobre, presque chaud, ensoleillé. Une belle journée de victoire. Demain, ils vont reprendre le travail.

Dans cette chambre de leur foyer, tout en haut du quartier Freyming, qui domine la petite ville de Freyming-Merlebach, ils parlent de ce qui n'était plus possible, ce contrat auquel tout était suspendu (*), qui permettait au ponton de dire : « Fais ceci, fais cela, sinon tu t'en vas ». Ils parlent d'un, blessé au bras, un mois d'hôpital, guéri mais plus assez bon pour la mine; il a cherché du travail ailleurs, mais pas question, les Houillères veillent : cet homme-là leur appartient; s'il ne travaille pas au fond, il doit rentrer au Maroc... Ils parlent de cette unité, de cette solidarité entre eux; cette caisse commune pour les coups durs. Une solidarité vitale, tellement leurs vies sont étroitement imbriquées : celui qui part au travail pendant que l'autre dort, prépare à manger pour tous les deux, et qui trouvera au puits, le casse-croûte que l'autre a préparé aussi pour deux.

Ils parlent de ces fêtes qu'ils se font, le dimanche, dans un foyer, dans l'autre. Il y en aura une sûrement pour fêter la victoire...

Au mur, il y a des dizaines de photos, du pays, de la famille, car bien sûr, ils retourneront là-bas un jour.

Cette grève, c'est eux qui l'ont commencée, quand ils ont vu que les Houillères, pour un poste manqué, au départ ou au retour des congés, leur ont retenu d'autorité le prix du voyage. Certains se sont trouvés sans un sou. Non, ce n'était plus possible...

J'ai d'abord cherché Baba Abdellah, leur responsable, que j'avais rencontré à la marche des mineurs sur Paris. Cela m'a conduit à son foyer, 1 rue de Grenoble, ensuite au puits N° 4, dans les lo-

caux syndicaux; des « gueules noires », il y en a des dizaines, qui cassent la croûte au soleil; à la sortie, un militant diffuse le tract « Victoire » qu'a tiré la CGT dans la matinée. « Les Marocains, ils ont gagné; tu vois que la lutte, ça paie... ». Il explique aux gars qui sortent, moitié en français, moitié en cette langue rude que je ne comprend pas mais qui colle bien avec ce paysage minier. « Demain, on rencontre la direction. On va voir ». Tout à l'heure, il doit faire une prise de parole.

C'est alors que sont passés Aït et Boutairi. Avec eux, je suis revenu au foyer, où Abdellah était remonté. Mais il est de nouveau parti : il a beaucoup à faire aujourd'hui!

Avec eux, avant de repartir, je passe au siège de la CGT (tout près du bâtiment tout neuf de la direction des Houillères) où je rencontre un responsable...

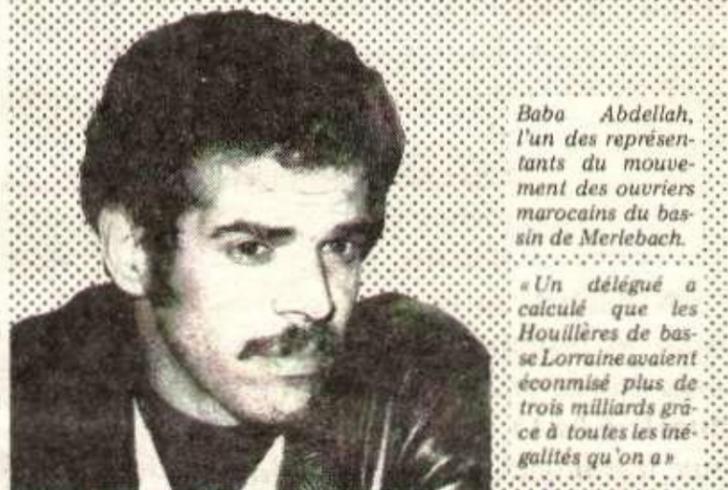
« Reviens un de ces jours, un samedi, un dimanche, le mois prochain, en janvier. Quand tu veux... On t'a mal reçu aujourd'hui » me dit Aït.

On se sent mille fois mieux chez soi, avec ces travailleurs Marocains, qu'à Passy ou dans le XVII^e à Paris!

Ces peuples du Tiers Monde, messieurs du capital, Giscard-Barre-Stoléro, vous ne pouvez plus les traiter comme avant! Ils sont bien la force qui monte, avec qui, un jour, nous nous débarrasserons de votre oppression, de vos empires!

Gilles CARPENTIER

(*) Ce contrat, de 18 mois au début du recrutement, en 74, au Maroc même, par une équipe des Houillères, puis de 2 ans par la suite fait aux jeunes marocains triés sur le volet (jusqu'à 5 visites médicales) des conditions très inférieures aux autres mineurs et surtout les soumet à la menace constante de non renouvellement du contrat (voir notre précédente édition).



Baba Abdellah, l'un des représentants du mouvement des ouvriers marocains du bassin de Merlebach.

« Un délégué a calculé que les Houillères de basse Lorraine avaient économisé plus de trois milliards grâce à toutes les inégalités qu'on a »



D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

Tournez le bouton de la télé et vous verrez Giraud qui multiplie les déclarations rassurantes sur la sécurité des approvisionnements pétroliers.

Ministre du pétrole de Giscard, il additionne le volume des stocks stratégiques aux m3 qui s'accumulent derrière les barrages et le tout aux promesses de vente qu'il sert dans son attaché-case pour conclure que 3/5 du manque énergétique se trouvent, par ses soins diligents, comblés. Tout va très bien, madame la marquise...

En réalité la « diplomatie de l'automobiliste » mobilise tout ce que l'Etat compte de présidents de la République et de sous-secrétaires d'ambassades. Pareils à des drogués qui flippent, ils font antichambre chez tous les producteurs pour trouver de la came.

La fièvre actuelle de nos gouvernants tient, vous le savez, à l'arrêt des livraisons irakiennes et iraniennes, interrompues sine-die pour cause de guerre. Manque à brûler : 5,4 millions de barils par jour.

La marchandise se fait rare et les prix ne (devraient pas) tardent pas à grimper.

En fait, l'arrêt du robinet iranien ou irakien ne joue qu'un rôle de révélateur. Une fois de plus la véritable cause de la pénurie relative est la boulimie des pays industrialisés.

Le président Pompidou ne disait pas autre chose lorsqu'en 73, peu de temps avant la réévaluation historique des cours du pétrole, il indiquait aux représentants de l'OPEP que le véritable problème n'était pas celui du prix mais celui de l'accès au produit.

Une poignée de pays s'accaparent l'essentiel des ressources énergétiques actuellement disponibles. Qu'ils soient amenés à payer aujourd'hui (et sans doute plus cher demain) ce qu'hier ils s'approprièrent pour rien, relève de la plus élémentaire logique. Mais même payé à 100 dollars le baril, on ne m'enlèvera pas de l'idée que le bon dieu n'a pas mis du pétrole sous nos pieds pour qu'il soit confisqué et dilapidé par quelques gosses de riches égoïstes.

A bâtons rompus

Par Pierre Marceau

Moins préoccupé d'endormir son monde, l'astucieux garagiste de Loudun - proposé gouvernementalement à l'économie - envisage, à l'encontre du ministre du pétrole, des lendemains difficiles. « Si - disait-il vendredi - un troisième choc pétrolier venait à se produire, il ne sera peut-être plus possible de garantir aux Français l'augmentation, voire le maintien de leur pouvoir d'achat. » On sait à quel point la menace doit être prise au sérieux. Avant même que Barre n'évoque, il y a 6 mois, cette difficulté à « maintenir » le pouvoir d'achat, les services de l'INSEE en avait pour la première fois depuis longtemps enregistré la baisse officielle. Ce qui leur valut soit dit en passant quelques bons coups de règles sur les doigts.

Comme décidément rien de bon ne vient d'Italie, un mauvais plaisant choisit justement ce moment pour nous déniaiser rapport au prix de l'essence. Depuis un petit paquet d'années, les homologues de Monory et Barre qui sévissent de l'autre côté du Pô, s'en mettaient plein les foulles en traficant, maquillant et carambouillant sur le carburant. Les mêmes qui devaient servir à nos camarades italiens le couplet sur la facture pétrolière - qu'est - drôlement - salée - même - que - ça nous - fait - bien de la peine - mais - qu'on - va - être - obligé - de - vous mettre - au - régime - amaigrissant -.

Remarquez, faut être juste, s'il y a en Italie des politiciens marrons, chez nous, ils ont rien à cacher. C'est au vu et au su de tous que l'Etat empêche près de 50% de taxe sur le litre de super à la pompe et que les bons citoyens solidaires qui dirigent la Française des pétroles et sa petite sœur d'Aquitaine, s'offrent des augmentations de bénéfice à 100 ou 200%.

Prenez contact avec le Parti communiste marxiste-léniniste

NOM
Prénom
Lieu de travail
Adresse
Code postal

(A retourner à L'Humanité rouge - BP 201 - 75926 Paris Cedex 19)

UNE CAMPAGNE RACISTE DU PCF

Les faits sont graves. Simultanément, dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis, le PCF vient d'engager une campagne dont le thème est « Halte à l'immigration ! ». Dans une déclaration publiée par l'hebdomadaire local du PCF *Le Travailleur*, le bureau de la section d'Ivry du PCF appelle « à la lutte contre la concentration de l'immigration à Ivry ». « Il y a à Ivry, dit-il, 20 % de population immigrée. Dans certains quartiers ce pourcentage atteint 50 %. Nous le disons franchement : c'est trop ! », « Nous accusons le préfet et le patronat d'attribuer systématiquement les logements HLM dont ils disposent à Ivry à des immigrés. Nous exigeons qu'ils cessent d'attribuer ces logements à des immigrés et que la commune ait la maîtrise de l'attribution des HLM. S'il le faut, nous appellerons à l'occupation de logements pour y reloger des mal-logés ivryens. Les élus communistes limitent pour la part qui dépend d'eux les attributions de logements HLM aux familles immigrées. Ils agissent pour que le préfet relogé dans d'autres villes des familles immigrées ».

Le 28 octobre, la fédération de Seine-Saint-Denis organisait quant à elle une conférence de presse en mairie d'Aulnay-sous-bois. Asensi, secrétaire fédéral, au cours de cette conférence déclarait : « Les élus communistes de Seine-Saint-Denis prendront des mesures pour arrêter l'immigration dans leurs villes ».

Cela fait plusieurs années que le PCF développe la thèse dite du « seuil de tolérance », selon laquelle la population immigrée ne doit pas dépasser 10 %. Le candidat du parti fasciste, le PFN, a lui aussi cette revendication dans le programme électoral qu'il a récemment présenté. Cette thèse présente le racisme comme un phénomène spontané et quasi naturel qui apparaîtrait dès l'instant où les immigrés dépasseraient le seuil fatidique, alors qu'il est le produit d'une politique et d'une éducation secrétées par l'impérialisme.

Quelles que soient les justifications qui lui sont données, l'appel à « arrêter

l'immigration » et à faire partir les immigrés habitant dans les municipalités PCF vient renforcer la propagande raciste existant sur ce sujet. Sa traduction concrète est : « Les immigrés dehors ! » Une telle orientation raciste va totalement à l'encontre de l'unité des travailleurs français et immigrés. A l'échelle du pays elle conduit à prôner l'expulsion de France des travailleurs immigrés.

Compte-tenu de l'existence en France d'un racisme malheureusement assez répandu, appeler à « arrêter l'immigration », c'est laisser libre court au déchaînement raciste. En France, on peut dire que ne pas combattre le racisme c'est déjà l'encourager. A plus forte raison quand on appelle à faire partir les immigrés de « nos villes » !

Quand le PCF appelle à l'action pour s'opposer à l'arrivée d'immigrés dans « ses » municipalités à quelles actions cela peut bien conduire ? Il y a là le danger du passage d'une politique à des actes racistes. Comme le déclare à juste titre, dans un communiqué, le comité de Seine-Saint-Denis de notre parti : « Le PCF dans le département du 93 représente une force politique importante. Il dirige 26 municipalités sur 40. Une telle déclaration n'est donc pas seulement une opinion que nous aurions à combattre de

Le GISTI découvre avec stupeur les déclarations de certaines municipalités communistes concernant le nombre excessif d'immigrés dans la population des villes ouvrières.

A quoi tendent de telles prises de position ?

Tout de même pas à flatter une forme latente de xénophobie parmi les travailleurs ? Ni à réduire le plus possible le part de population qui ne peut intervenir dans les opérations électorales ? Alors, dans quel but ?

Le GISTI s'associe volontiers à la dénonciation de la politique du logement que mènent les pouvoirs publics : abandon des programmes de logement social, habitat ségréatif séparant les zones résidentielles et les zones surpeuplées où sont parqués les travailleurs et leurs familles, projet de loi d'Ornano visant à mettre sous contrôle des catégories de population marginalisées (jeunes travailleurs, handicapés, immigrés, personnes âgées...). Mais faut-il rappeler aux élus communistes qu'il s'agit là, à l'évidence, non pas d'un conflit entre nationalités diverses (et à plus forte raison, entre « races »), mais d'un conflit de classes, dont les immigrés n'ont pas à faire les frais, parce qu'ils en sont partie prenante au même titre que les travailleurs français.

Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés (GISTI)
31 octobre 1980

A propos de l'immigration dans notre ville

Mardi a eu lieu en mairie d'Aulnay-sous-Bois une conférence de presse à l'initiative du Parti Communiste Français.

Son thème était : « Français et immigrés contre les ghettos de la misère ».

J. Raite, député et F. Asensi, secrétaire fédéral.

J. Marson, maire de La Courneuve et P. Thomas, maire, conseiller général d'Aulnay-sous-Bois étaient les orateurs.

Les intervenants ont fait la preuve que la concentration anarchique et excessive de population étrangère en certains quartiers et en certaines villes de notre département relevait d'une politique réfléchie de la part de l'Etat, de son préfet et des chefs d'entreprises.

Ainsi, ceux-ci se déchargent des dépenses d'accueil des migrants et de leurs familles. Et ils s'en dé-

chargent sur le dos des contribuables.

Mais l'objectif est aussi politique : diriger le flux d'immigration vers les communes à direction communiste c'est dans le contexte économique, social et relationnel actuel, chasser la classe ouvrière.

Le pouvoir et le patronat ont une autre corde antidémocratique à leur arc : la casse du potentiel économique, les licenciements, les fermetures de bureaux, d'usines et d'ateliers concourent au même but que la concentration d'immigrés dans des ghettos de fait.

La volonté du gouvernement et du CNPF est de réduire l'influence du mouvement ouvrier et démocratique qui s'est assuré des positions politiques dans les entreprises et dans les communes.

Publié dans 93 Actualités, édition d'Aulnay-sous-Bois.

toute façon, mais elle implique forcément la mise en œuvre concrète d'une série de mesures réelles discriminatoires, anti-immigrés, et anti-ouvrières quant au fond.

Quant aux motivations réelles de cette campagne, l'hebdomadaire du PCF 93 Actualités permet de les déceler quand il écrit que : « la concentration d'immigrés donc de non électeurs » vise à « réduire l'influence du mouvement ouvrier et démocratique ». NON ELECTEURS, voilà le fin mot ! Comme l'indique le comité de parti du PCML :

« Comment les immigrés « non électeurs » peuvent-ils bien, non seulement ne pas donner de voix aux élections, mais encore en enlever ?

« C'est bien là que le bât blesse. Que la fédération 93 du PCF soit très préoccupée,

en particulier à l'approche des présidentielles, des législatives de 82 et municipales de 83, de l'évolution en baisse constante des voix allant au PCF dans le 93, est une chose. Mais qu'elle rende les travailleurs immigrés responsables de cette baisse d'influence électorale est inadmissible.

« Si les campagnes racistes du pouvoir et de ses alliés ont parfois quelque succès dans certains secteurs de l'opinion, et se répercutent du coup négativement sur les organisations réputées défendre les travailleurs immigrés, ces organisations doivent-elles pour autant en rendre les immigrés responsables, et, cédant à la pression raciste, prendre des mesures contre eux ?

« Ce qui est grave, c'est qu'il semble que la fédération 93 du PCF craigne de perdre une partie de l'électorat influencé par les campagnes racistes du pouvoir et de ses satellites et préfère aller dans le sens de ces campagnes dans l'espoir de gagner des voix, plutôt que de s'affirmer clairement et fermement pour la défense des intérêts des travailleurs immigrés dans l'unité avec les travailleurs français ».

Cette campagne raciste que veut engager le PCF pour des motifs électoraux ne peut que rencontrer la condamnation de tous les anti-racistes et ils ne manquent pas dans les rangs du PCF lui-même. Nous agissons quant à nous pour contribuer à mettre en échec cette politique, pour contribuer à l'unité des travailleurs français et immigrés dans la lutte contre la politique anti-ouvrière du pouvoir.

Pierre BURNAND

SIX CARS DE CRS A L'AMBASSADE DU SENEGAL

Le mardi 4 novembre, d'importantes forces de police sont intervenues très brutalement, faisant 50 blessés dont 4 graves, contre des étudiants sénégalais occupant leur ambassade.

Lundi 3 novembre, les étudiants sénégalais de l'Association des étudiants sénégalais en France (ASEF), occupent l'ambassade du Sénégal à Paris et commencent une grève de la faim. Ils protestent ainsi - pacifi-

quement - contre le fait que 120 bourses officiellement attribuées ont brutalement été supprimées, contre les retards de paiement de plusieurs mois. Ils veulent obtenir une allocation scolaire pour les non-boursiers.

Un cinquième seulement des étudiants sénégalais sont boursiers.

En France même, la circulaire Bonnet, le décret Imbert ont marqué cette année une très nette aggravation

de la situation des étudiants étrangers qui s'inscrivent dans le cadre de la politique d'ensemble anti-immigrée du gouvernement Giscard-Barre.

L'un des quatre blessés graves - une jeune femme - a été rouée de coups alors qu'elle était déjà évanouie et jetée à ses camarades avec ces paroles : « Tenez votre cadavre, sales nègres ! ». L'idéologie raciste et fasciste dans la police, ce n'est évidemment pas une affaire de bavure !

Les étudiants sénégalais organisaient un meeting d'information le mercredi 5 à 20 heures, à la résidence Porte dorée, 69 boulevard Poniatowski - Paris 12e - Ils sont décidés à riposter à cette exaction que les policiers ont tenté de camoufler. Dès le début de l'intervention, les étudiants avaient alerté l'AFP, mais une fois maîtres du terrain, les CRS ont « informé » à leur tour l'AFP, disant que tout s'était passé dans le calme.

MARSEILLE

il protestait contre
la mise en fourrière
de sa 4L

28 octobre, rue Paradis, 1er arrondissement de Marseille : M. Clément a mal garé sa voiture, une R4. M. Clément est artisan et sa voiture, dans laquelle se trouvait son matériel, lui est indispensable pour travailler. Le temps de faire une course en vitesse et il constate en revenant que sa R4 est soulevée par une grue pour prendre le chemin de la fourrière.

M. Clément cherche à discuter : « J'ai besoin de mon outil de travail, je paierai l'amende mais laissez la voiture ». Rien n'y fait. Le ton monte. M. Clément s'assied sur le siège de son véhicule. Les témoins, une cinquantaine, assistent à la scène.

Un témoin raconte : « L'artisan fut arraché de son véhicule par les policiers. Il s'y accrochait pourtant comme si c'était sa vie. En même temps arrivaient de nouveaux policiers, si bien qu'ils furent presque une quinzaine à bondir sur l'homme qui se débattait, en proie déjà à une crise de nerfs. Ils sautèrent sur lui qui tomba à terre. Il y eut des coups ».

Quand les policiers s'écartèrent, M. Clément gisait à terre, dans un semi-coma. Selon les médecins qui lui portèrent secours, il avait de sérieuses contusions abdominales et souffrait d'un choc nerveux très important.

Longtemps après, il fut transporté au service des urgences de l'hôpital de la Timone. 200 personnes ont pu assister à ces violences policières et de nombreuses ont demandé à être citées comme témoins.

Ajoutons, pour finir, que la R4 de M. Clément a été emmenée à la fourrière.

CONSEIL NATIONAL CFDT

CAP SUR L'EMPLOI ET L'UNITE SYNDICALE

Le conseil national de la CFDT des 29, 30 et 31 octobre a porté essentiellement sur deux questions : la politique économique de la CFDT et l'action syndicale pour les mois à venir. Dans une conférence de presse, lundi 3, Edmond Maire et Michel Rollant ont présenté le résultat de ses travaux.

La discussion sur la politique économique a fait apparaître surtout la nécessité de développer la réflexion des organisations. Cinq axes ont été définis de façon prioritaire pour cette prise en charge des questions économiques par les syndicats :

- comment intervenir au niveau de l'entreprise et de la branche,
- les conditions d'une politique de plein emploi,
- le contrôle de la politique d'investissement,
- les services publics et entreprises nationalisées,
- relations de la France avec les autres pays et indépendance nationale.

Cette réflexion sera synthétisée dans le conseil national prévu en janvier 81.

Après un long rapport d'Edmond Maire, le conseil a adopté une résolution sur l'action, avec près de 90%

des mandats. Du bilan de la période fait par la direction confédérale, il ressort une inquiétude de la CFDT devant la dégradation générale des conditions faites aux travailleurs, et en particulier sur la question des libertés et de la violence. Selon la fédération INTERCO le nombre d'attentats au plastique atteint en ce moment celui de la période de l'OAS.

La CFDT est préoccupée aussi par la volonté patronale, très visible à Strasbourg en dernier lieu, aux Assises du CNPF, de contourner les organisations syndicales, et de mettre en place un consensus social « contre la CFDT ».

Après avoir détaillé un certain nombre d'acquis de la période précédente, Edmond Maire a présenté les deux orientations prioritaires pour les mois à venir : une campagne sur la création d'emplois et le « cap » maintenu sur l'unité avec la CGT, même si la période n'y est guère favorable.

La campagne sur l'emploi, principal axe de mobilisation de la CFDT pour la période s'aborde sous des angles d'attaques variés, (réduction du temps de travail,

embauche des statuts précaires, conditions de travail, développement du service public, et nouveau type de développement industriel) et devra se traduire par des assises locales ou départementales pour la création d'emploi.

A propos des relations avec la CGT, la CFDT réaffirme sa volonté d'unité fondée sur le pluralisme des courants de pensée, rappelant l'attitude de Paul Vignault au moment de la guerre froide. La CFDT refuse de laisser le PCF et la CGT s'isoler pour une longue période. Meilleur moyen pour sortir la CGT de l'isolement, la dynamique de l'action syndicale efficace.

Le conseil national d'octobre a donc décidé d'engager la confédération dans l'action et dans l'unité d'action, sur une question qui n'avait pas été jusque-là si fortement mise en avant, celle de l'emploi. Il est sans doute l'écho de la volonté des militants cédétistes de montrer dans la pratique, et dans les luttes, que la CFDT n'est pas « dans le camp de l'impérialisme et de la réaction ».

GOLFECH

Sous la protection des gendarmes mobiles

« Il ne saurait être question d'imposer aux Français un programme nucléaire auquel ils seraient profondément opposés. » : c'est ce que déclarait Giscard d'Estaing en janvier 78. A Golfech, la population et les élus dans leur grande majorité se sont prononcés contre le projet de centrale nucléaire. En 1975, lors d'un référendum, la population des cantons de Valen-

ce d'Agen et d'Auvillar s'était prononcée à 82,3% des votants contre la centrale. Le Conseil régional s'est prononcé contre également. En 1979, le Conseil général du Tarn-et-Garonne s'y oppose à son tour. Lors de l'enquête d'utilité publique, 9 maires sur 12 refusent d'abriter les registres. Le 17 novembre, alors que l'enquête n'est même pas finie, Giscard annonce que

de toute façon, la centrale sera construite.

Le 28 octobre 80, malgré cette opposition unanime, le gouvernement décidait que la construction de la centrale était d'utilité publique.

Deux jours après, les travaux ont commencé. Sous la protection des gendarmes mobiles...



THOMSON CSF BREST

Premier procès anti-syndical

Mardi 28 octobre : cinq syndicalistes de la Thomson-CSF comparaissaient devant le tribunal civil de Brest. La direction les accuse d'avoir « détourné les fonds du comité d'entreprise » ; il s'agit en fait d'une banale histoire de trésorerie où le comité d'entreprise a avancé des fonds à l'intersyndicale afin de permettre la réalisation de matériel de propagande. Cette avance ayant été rapidement remboursée. En septembre 1979, les travailleurs de cette usine étaient entrés en lutte pour la réduction du temps de travail et pour obtenir des augmentations de salaire.

La direction a déposé deux autres plaintes, l'une pour entrave à la liberté du travail, l'autre pour une affaire de dégradations dans l'usine au cours de la lutte. Comme par hasard, la SNCF a également porté plainte (un train ayant été bloqué durant quelques minutes et copieusement décoré de slogans par les grévistes), de même que le président de la chambre patronale du Nord-Finistère, dont les locaux avaient été occupés.

C'est en tout une trentaine de militants syndicaux qui ont été inculpés dans ces différentes affaires. A l'appel des syndicats, de nombreux débrayages ont eu lieu dans les entreprises brestoises et, devant le palais de justice, une manifestation de soutien aux inculpés a rassemblé 1500 personnes au moment du procès. Un responsable CFDT accusait en cette circonstance la direction de vouloir « Jiscréditer les organisations syndicales ». Le jugement a été mis en délibéré.

Correspondant

JOURNEE DE LUTTE EN SEINE SAINT DENIS

7000 chômeurs à Saint-Denis, presque 5000 à Montreuil. 36 entreprises qui licencient, 7 qui ferment, 2050 licenciements, 7000 salariés au chômage partiel de janvier à juin dans la métallurgie de la Seine Saint-Denis.

DUFOUR, machines-outils, à Montreuil : 700 licenciements en juillet, occupée depuis ; GIRAU à Bobigny... La liste est longue. La bourgeoisie, dans son offensive contre les travailleurs, ne ménage pas ceux de la Seine Saint-Denis, bien au contraire.

Que voulez-vous, la concurrence est rude, et si les trusts français veulent être dans le peloton de tête international, cela vaut bien « quelques » licenciements et fermetures d'usines.

L'UD-CGT 93 appelait à 24 heures de grève et à une manifestation sur Matignon le 30 Octobre, pour « coordonner les luttes sur le pou-



voir d'achat, l'emploi, les libertés, la santé, l'enseignement ».

L'UD-CFDT, quant à elle, appelait ses militants à participer à des débrayages dans les entreprises, en fonction des possibilités.

Ce sont 25000 manifestants, selon la CGT, qui ont donc marché le 30 octobre

de la porte de Clignancourt à Matignon. Dans le cortège, on remarquait les Dufour, ceux de Renault Saint-Ouen, de Canon, de Moysse, de Locas-Judas (qui ont gagné contre une tentative de déplacer l'usine ailleurs avec les conséquences que l'on devine sur l'emploi), de Girau, etc. ainsi que les tra-

vailleurs des hôpitaux d'Aulnay-sous-bois, de Montreuil, Saint-Denis, Ville-Evrard.

Une journée d'action qui a donc exprimé la volonté de lutte des travailleurs de Seine Saint-Denis contre les licenciements, les atteintes aux libertés, l'aggravation des conditions de vie et de travail.



Les jugements ont été prononcés dans les deux procès en appel d'Angers et de Rennes du 1er octobre dernier.

Le 22 octobre, la cour de justice d'Angers confirmait le premier jugement qui condamnait la CGT de Renault Le Mans. Cette condamnation fait suite à la grève de 1975 à l'usine du Mans, et la forme de lutte adoptée alors, grève de l'enthousiasme, a été jugée illégale. La direction réclame des sommes énormes d'indemnisation, mais le tribunal, s'il a confirmé la condamnation, n'a pas fixé encore le montant. Un expert doit être nommé.

La CGT a déjà affirmé à plusieurs reprises que « pas un sou ne serait donné aux patrons ».

Ce qui est en cause, au fond, c'est le droit de grève pour les travailleurs. Pour l'instant l'attaque patronale contre le droit de grève rencontre une forte opposition qui se reflète dans les jugements.

Ainsi, à Rennes, où les syndicats CGT et CFDT de Dubigeon faisaient appel d'une première condamnation, le tribunal a débouté la plainte de la direction. C'est un grand succès pour les travailleurs puisque le premier jugement avait imposé une amende de 400000F à la CGT et à la CFDT.

A Rennes, le tribunal a estimé que « les syndicats ne peuvent, du seul fait de leur participation à une grève licite, être déclarés responsables ».

On le voit, c'est un succès, mais il reste que ce n'est pas le droit de grève qui est déclaré incontestable, mais la personne morale à condamner qui n'est pas définie.

HOPITAL D'ARMENTIERES

Les 5 syndicats et 98% du personnel en lutte

Une longue avenue bordée de hauts murs et d'arbres — l'hôpital psychiatrique d'Armentières — capacité d'accueil : 1 200 lits. 1 700 employés. Des voitures partout. Et à l'entrée : des blouses blanches — impressionnant et... inhabituel —. Il faut dire que, depuis lundi 27 octobre, le personnel de l'HPA est en lutte — en lutte et pas en grève comme on me le précisera par la suite.

Je m'approche. Sur les blouses blanches et les vestes, un étiquetage de badges ; 5 syndicats sont représentés : la CFTC, le syndicat Autonome, FO, la CGT et la CFDT. L'intersyndicale est au complet devant la porte et l'interview commence, sur le pouce.

■ Comment a commencé le conflit ?

À l'origine, il y a les conséquences du plan de restriction et de restructuration en matière de santé, du gouvernement et du ministre de la Santé, que la direction de l'HPA applique avec un zèle tout particulier. Depuis 1980, il n'y a plus aucune embauche, sauf d'agent hospitalier engagé d'ailleurs sous contrat temporaire de 3 mois — sans garantie d'emploi donc.

Cela est d'autant plus inadmissible que 100 postes sont prévus au budget ; que Jacquot, le directeur à combien zèle de l'HPA, s'est ingénié à ne pas pourvoir, arguant de délais de mise en application du budget voté.

Or, trois nouveaux services vont s'ouvrir. Pour ce faire, ils ne peuvent qu'augmenter la productivité de chacun, et c'est tout naturellement à l'organisation du travail qu'ils s'attaquent, c'est-à-dire au fonctionnement en 6/3 (6 jours de travail, 3 jours de repos) que nous avons conquis par la lutte.

Dans la foulée, il est

question de supprimer des services jugés non rentables tels que l'atelier de peinture et l'ergothérapie (rééducation par le travail), qui seraient confiés à des entreprises privées.

■ Quels sont les prétextes invoqués ?

Le prétexte, entre autres, c'est la sectorisation, c'est-à-dire qu'ils nous disent qu'ils veulent créer des plus petites unités de soins, à l'extérieur et décentralisées. De fait, cela demanderait des investissements considérables — or, on nous rebat les oreilles avec les manques de crédit. Nous ne sommes pas rétrogrades, mais nous savons qu'ils n'ont pas les moyens de faire ce qu'ils prétendent. Ce qu'ils veulent, c'est les confier à des institutions privées.

Sur les 1 200 lits ici, seuls 450 seraient attribués aux malades mentaux. L'HPA deviendrait une sorte d'hospice général où les soins ne seraient plus assurés par des infirmiers mais par du personnel moins qualifié donc susceptible d'être moins payé.

■ Mais les malades, dans tout cela ?

Nous insistons sur le fait que nous sommes en lutte pas en grève. Cela signifie que nous continuons à travailler : ainsi les soins, la sécurité, etc... continuent d'être assurés normalement.

D'autre part, nous nous battons pour que les malades reçoivent les soins qu'ils ont en droit d'attendre. Cela veut dire plus de personnel. Savez-vous que les 300 postes d'infirmiers que nous réclamons, se traduiraient concrètement par un infirmier supplémentaire par

service ? Utopie, ça ? !

Nous refusons de gérer la pénurie car celle-ci se traduit par des restrictions absolument inadmissibles par rapport aux malades. Par exemple : à table, il n'y aura plus d'eau minérale, mais de l'eau potable « rafraîchie et adoucie » ; restriction sur le chauffage aussi, sauf pour le bureau du directeur qui est chauffé, lui, depuis juillet. Restriction sur l'alimentation aussi.

Savez-vous aussi, que les malades qui travaillent perçoivent l'équivalent d'un timbre poste par jour. Et que, même cela, l'administration estime que c'est trop !

■ Quelles sont vos revendications ?

Principalement, nous réclamons :

- la création de 450 emplois supplémentaires (300 infirmiers et 150 dans les services généraux),
- le maintien de notre organisation de travail,
- la garantie de plein emploi dans les services généraux et leur reclassement,
- 35 heures de travail par semaine,
- la retraite à 55 ans pour toutes et tous,
- une semaine de congés supplémentaires.

■ Comment s'est faite la mobilisation du personnel ?

Une première assemblée générale a eu lieu, en intersyndicale, le mardi 21 octobre, où nous avons élaboré une première ébauche de plate-forme. Toute la semaine qui a suivi, nous avons sensibilisé le personnel. Puis devant le refus de négocier de la part de la direction, nous avons occupé les bureaux de la direction, tous les points stratégiques de

l'hôpital dont le standard, et bloqué le directeur chez lui. Depuis, chacun des services, élèves, infirmiers, internes, etc... a élaboré sa plate-forme particulière.

Sinon, il y a prise de parole à chaque équipe, avec vote pour la reconduction de la lutte.

■ Quels ont été les points forts de l'action depuis une semaine, et les résultats ?

Ils ont été ponctués par les conseils d'administration. Celui qui s'est tenu mardi s'en est contenté de juger nos revendications comme utopiques, plus des vagues promesses d'emploi sous réserve d'examen par la DDASS (Direction départementale de l'action sanitaire et sociale).

Jeudi matin, aussi, nouvelle entrevue avec le directeur bloqué chez lui. Quant au CA d'aujourd'hui, les flics sont intervenus. Il faut préciser qu'il s'est tenu dans des locaux municipaux, à l'extérieur de l'HPA, et que les délégués du personnel n'y étaient pas conviés. C'est pourquoi, nous nous y sommes rendus à 150 environ, avons forcé les portes, et bloqué les participants dans la salle. Finalement, après une suspension de séance, les représentants des délégués ont pu y assister. Entre temps, ils ont appelé les forces de l'ordre, pour évacuer le personnel qui attendait dehors, mais surtout pour « protéger » la sortie du directeur, qui s'est efforcé de traverser la rue pour se réfugier, le hasard fait bien les choses, chez un des sous-directeurs.

Mis à part cela, nous sensibilisons la population d'Armentières, mercredi nous avons organisé une manifestation et nous allons envoyer

une lettre aux parents des malades.

Les résultats ? Quasiment rien, sauf la stigmatisation concernant 45 employés contractuels.

C'est pourquoi, nous exigeons des négociations tripartites à l'HPA avec application de mesures immédiatement. Nous exigeons aussi la démission de la direction qui de toute évidence, n'assume pas ses responsabilités, puisqu'elle est ou malade ou partie...

■ Il y a quand même deux choses qui étonnent dans votre lutte, la première c'est que, à l'heure où on supprime partout des emplois, vous, vous en réclamez, et la deuxième c'est le coude à coude de 5 organisations syndicales, ce qui n'est guère fréquent aujourd'hui ?

C'est vrai et nous n'en sommes pas peu fiers. Oui, nous sommes à l'offensive. Savez-vous qu'ici le personnel participe à 98% à la lutte ? Et cela a été possible grâce à l'unité dans la lutte des 5 syndicats présents à l'hôpital. Nous insistons

énormément sur ces points : l'unité des 5 syndicats et la participation massive du personnel à la lutte.

■ Quelles ont été les conclusions de l'intersyndicale qui s'est tenue cet après-midi, et comment envisagez-vous l'avenir ?

D'abord, nous avons envoyé un télégramme de protestation contre l'intervention policière de 13h, à l'Élysée, la préfecture, etc... D'autre part, nous estimons que les propositions et les résultats de ce matin sont nuls.

Enfin, nous envisageons le durcissement de la lutte : continuer l'occupation des locaux, des points stratégiques.

Dès à présent, nous pouvons dire que le conflit a pris une ampleur nationale, que le ministère a été saisi de l'affaire, et qu'il risque fort de s'étendre. Déjà de nombreux contacts ont été pris dans ce sens.

Nous, nous ne fléchirons pas et nous sommes bien décidés à poursuivre la lutte.

Correspondante Nord

HAUBOURDIN

contre la fermeture de l'hôpital

Le ministère de la « santé » envisage d'ici Noël, la suppression de 838 lits et la fermeture de 14 maternités dans le Nord-Pas-de-Calais. Dans une région où la mortalité infantile est l'une des plus fortes de France, déjà gravement sous-équipée du point de vue hospitalier, ces mesures sont une véritable provocation. A Haubourdin, c'est non seulement la fermeture de la maternité, mais aussi le service chirurgie qui est menacé de fermeture. Mais ces menaces ont eu pour conséquence la constitution d'une section CGT, un bon réflexe qui a eu des

répercussions : sur son initiative, 5 000 pétitions pour le maintien et la modernisation de l'ensemble hospitalier, ont été signées sur le marché, témoignant de l'émoi de la population.

Avec le soutien de l'Union santé CGT, la section syndicale, suivie par une quarantaine d'agents, s'est rendue à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DDASS) pour protester contre les projets de fermeture qui sont d'ailleurs refusés en bloc par le Conseil d'administration.

LA METALLURGIE CFDT ET LA RESTRUCTURATION DE L'AUTOMOBILE

le système actuel les authentiques causes aux licenciements. Pour elle, ils sont les conséquences d'une mutation technologique et d'une certaine situation du marché.

La FGM CFDT propose donc une « paix » entre les entreprises qui reposerait sur la coopération entre les différents groupes, estimant « que la voie d'accord entre constructeurs est moins « ravageuse » ». Elle propose que les suppressions d'emplois dans l'automobile soient compensées par la création d'emplois en aval nécessaires à la fabrication de nouvelles machines. La FGM CFDT souhaite une diversification de la production automobile vers « la machinerie agricole, l'aéronautique et la sidérurgie », secteurs où les licenciements succèdent aux licenciements !

Enfin la FGM CFDT privilégie la coopération européenne pour faire face aux constructeurs japonais. Il y aurait selon elle des accords entre firmes européennes qui seraient bons et des accords entre firmes japonaises et anglaises ou italiennes

qui seraient mauvais. Par exemple, ceux qui viennent de contracter récemment British-Leyland et Toyota ou Alfa-Roméo et Nissan.

QUE PENSER DE TELLES PROPOSITIONS ?

D'abord qu'elles éludent les véritables causes des licenciements. En prétendant que l'entente ou la coopération entre les constructeurs est moins « ravageuse » la FGM commet une erreur fondamentale. D'une part parce que cette entente n'entrave pas le phénomène de la concurrence et ne permet pas aux ouvriers d'échapper aux conséquences qui lui sont irrémédiablement liées. Ainsi la coopération Peugeot-Fiat n'a jamais mis à l'abri des licenciements les travailleurs de chez Peugeot ou de chez Fiat. Cette coopération ne protège pas Peugeot des lois de la concurrence qui sévissent sur le marché international comme intérieur. Pour conserver sa place parmi les constructeurs auto, Peugeot procédera aux mêmes mesu-

res de restructuration qui entraînent licenciements, régression des salaires et détérioration des conditions de travail, et ça avec ou sans contrat de coopération.

La classe ouvrière aurait-elle plus intérêt à la coopération entre les constructeurs européens plutôt qu'entre les constructeurs d'Europe et du Japon ? Y aurait-il une différence de nature ? Les monopoles européens seraient-ils moins « ravageurs » que ceux du Japon ? La classe ouvrière peut-elle s'en remettre à la volonté d'expansion des constructeurs auto européens pour que lui soit assurée la garantie de l'emploi ? Cette thèse revient en fait à aligner l'action de la classe ouvrière sur les politiques impérialistes des fabricants d'automobiles d'Europe. Si cette thèse diffère du chauvinisme strictement national dont sont empreintes les différentes propositions de la FTM CGT concernant l'industrie du machinisme agricole, il n'en demeure pas moins qu'elles s'inscrivent dans la perspective du développe-

ment et de l'expansion des monopoles impérialistes multinationaux d'Europe.

Ainsi non seulement les propositions de reclassement ou de diversification n'offrent aucune perspective crédible de création d'emplois, mais de plus ces propositions, même si elles prétendent s'inscrire dans un autre type de développement ne rompent pas avec la logique impérialiste et les lois qui régissent son système économique. C'est pourtant là que gît la cause majeure et fondamentale de tous ces méfaits qui frappent la classe ouvrière.

Les vagues de licenciements étant liées au système d'économie impérialiste, les actions revendicatives devraient à la fois s'opposer à ces suppressions d'emplois et préparer l'indispensable rupture d'avec ce système.

Malheureusement l'examen successif des propositions de la FTM CGT comme celles de la FGM CFDT, a montré pourquoi l'action de ces fédérations ne se situait pas dans une perspective de rupture fondamentale avec l'impérialisme. Et c'est là que réside exactement la divergence de fond que nous avons avec ces orientations.

Quant aux divergences qui séparent leurs propositions, elles reflètent en réalité les différentes stratégies

internationales sur lesquelles s'appuient ces deux organisations.

La FTM CGT inscrit ses réformes dans la perspective de l'avancée de ce qu'elle considère être les forces de paix. Cela explique pourquoi elle paraît être tant attachée au développement économique dans un cadre national, pourquoi elle refuse toute dimension européenne qui serait susceptible de constituer un obstacle aux visées de l'URSS.

La FGM CFDT est plus libre sur ce plan. La dimension européenne qu'elle donne à son action est tout à fait cohérente avec son opposition à l'hégémonie soviétique. Néanmoins, cette différence essentielle qui sépare les propositions de la FGM de celles de la FTM ne doit pas nous faire oublier le point commun à ces deux thèses : toutes les deux se situent dans une logique impérialiste.

Ce sont-là des orientations que nous ne pouvons pas partager. Selon nous, la rupture d'avec l'impérialisme, son système économique, sa logique, doit en permanence guider tous nos actes, toute action des travailleurs.

Charles MALLOIRE

L'industrie du machinisme agricole, l'industrie automobile sont frappées par un vaste redéploiement. Dans un précédent numéro de notre hebdomadaire nous avons examiné les perspectives qu'offre la FTM CGT aux travailleurs de l'industrie du machinisme agricole. Aujourd'hui, nous examinerons les propositions de la FGM CFDT concernant la restructuration de l'industrie automobile.

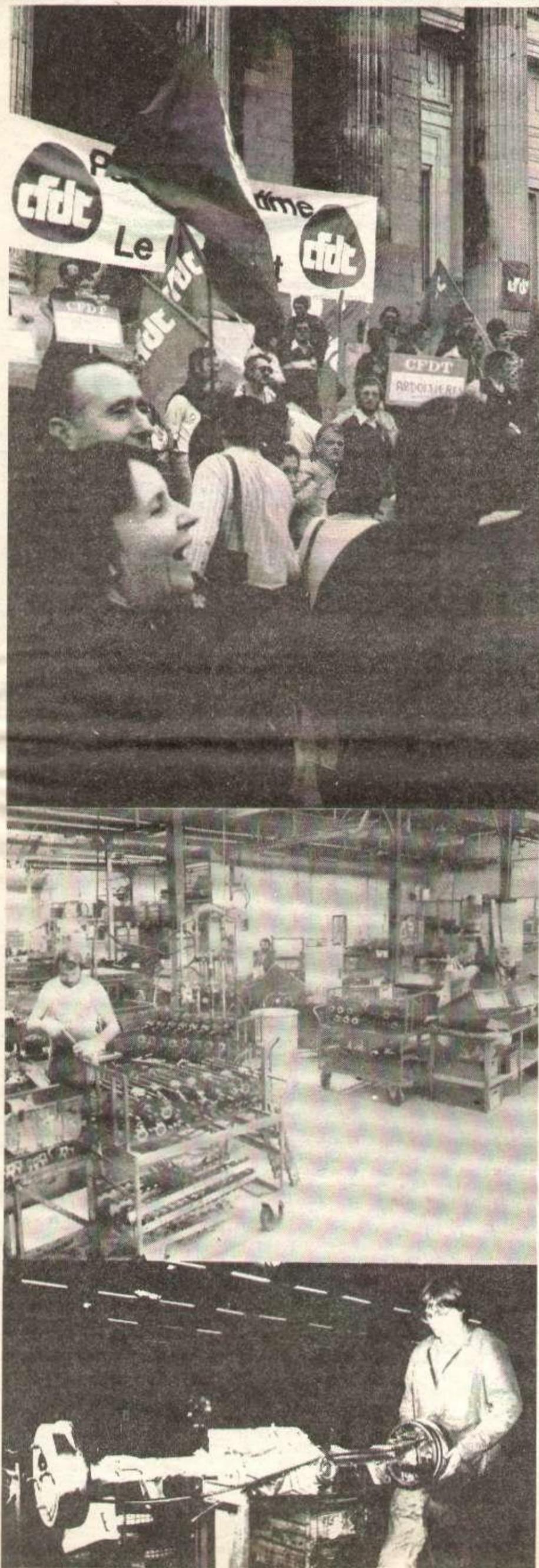
Dans une conférence de presse du 28 juillet 80, la FGM CFDT dressait un tableau de la situation de l'industrie automobile et exposait ses différentes propositions.

Selon ses déclarations, le marché intérieur est en recul de 6%. Il y a tassement à l'exportation. Renault progresse et passe à plus de 40% du marché français, Peugeot, Citroën, Opel, reculent, Talbot s'effondre.

Toujours selon la CFDT, le marché mondial se répartit entre 8 à 10 grandes entreprises. La moitié de ces monopoles sont en Europe. N'importe quelle personne comprendra au vue de tels chiffres combien la concurrence fait rage.

QUE PROPOSE LA CFDT

Tout d'abord, la FGM CFDT ne veut pas voir dans



RENAULT LE MANS

Vers quels lendemains ?

Entretien avec la section CFDT

Renault. Quel ouvrier de la métallurgie n'a pas rêvé de faire partie de l'énorme équipe des 106 000 travailleurs de la Régie? Qu'est-ce qui n'a pas été dit sur le rôle de locomotive de l'entreprise nationalisée, tant sur le plan industriel que sur le plan social?

En 1963, un député pouvait dire : « Lorsque Renault éternue, toute la France très-saille. » Était-ce vrai à l'époque? Lorsque la direction générale a accordé la quatrième semaine de congés payés en décembre 62, cet acquis s'est rapidement étendu pour la majorité des travailleurs. Renault précédait et annonçait la loi. En 1968, c'est encore vers Renault que se tournaient les regards de tous ceux qui luttaient : Flins sans fin... les affrontements des travailleurs de Flins avec les CRS resteront dans l'histoire. Et au mois de juin, c'est à Billancourt que Séguéy a voulu présenter les accords de Grenelle.

Aujourd'hui, on commence à parler de plus en plus gravement de « crise automobile ». Les américaines sont en déroute. Fiat parle de licencier 23 000 ouvriers pour éponger le stock de 215 000 véhicules excédentaires. Renault peut-il échapper à la récession?

Quand on travaille chez Renault, quand on est militant syndical chez Renault, se considère-t-on comme des privilégiés de l'automobile? Les syndicalistes CFDT de Renault Le Mans que nous avons rencontrés se sont attachés à démonter le mythe.

Renault Le Mans, c'est le quatrième établissement après Billancourt et Flins, juste après Sandouville, avec 9 000 travailleurs environ. L'usine a quelques spécificités : elle n'a ni travailleurs immigrés, quelques intérimaires selon la conjoncture, et pratiquement pas de femmes (200 alors que Sandouville en compte 1 400 environ). C'est aussi l'établissement où l'ancienneté est la plus forte. On y fabrique des trains, avant et arrière, mais il y a aussi un département « tracteurs ».

LA CFDT : EN PROGRES CONSTANT

Côté syndical, Renault Le Mans est aussi un cas dans le groupe. C'est d'abord l'établissement où le taux de syndicalisation est le plus élevé. C'est aussi celui où la section CFDT est la plus importante, avec 40% de voix aux élections professionnelles. Les militants racontent : « Depuis 68, on

a pratiquement doublé en nombre d'adhérents. On a gagné environ 13% en représentativité, avec de gros progrès au moment des conflits, en 69, en 71, en 75. Maintenant c'est moins vrai. Aux dernières élections, on a progressé de 0,8%. On rencontre des difficultés au niveau de l'adhésion aussi. D'abord, il y a la baisse des effectifs, qui sont passés de 10 500 en 71 à 9 000 aujourd'hui. Inévitablement ça se répercute sur l'adhésion. Ce n'est pas tout. L'échec de 78 a entraîné des départs, aussi bien chez nous qu'à la CGT. Les divergences syndicales font aussi que des travailleurs qui n'analysent pas à fond la position des uns et des autres, s'en vont aussi. Ils disent "Vous n'avez qu'à vous mettre d'accord..." C'est un raisonnement simpliste ».

AVEC LA CGT

Dès qu'on aborde la pratique syndicale, les divergences avec la CGT viennent sur le tapis. Pourtant, les militants du Mans ne sont pas pessimistes : « Les relations avec la CGT sont difficiles. On a des divergences importantes, mais on continuera ici, au Mans, l'unité avec la CGT. Si on veut avancer, c'est nécessaire ». Malgré des relations qui deviennent de plus en plus difficiles — le dernier cas a été le refus de la CGT de faire un meeting commun sur les marches du palais de justice d'Angers où la CGT comparait suite à la grève de 75 — les militants CFDT du Mans constatent : « On est capables de se mettre d'accord sur des objectifs, sur des actions ponctuelles. Mais sur la forme de la lutte, c'est différent ».

Le point-clé des divergences, c'est la question des actions coordonnées : « Le patronat s'est organisé suite aux conflits qu'on a menés. Maintenant, les productions qu'on fait sont aussi faites ailleurs. Alors, la tactique d'action de la CFDT, chez Renault, dans l'ensemble Renault, c'est de mener des actions coordonnées, dans l'ensemble des boîtes, pour bloquer les points clés. Pour la CGT, au contraire, c'est l'action tous azimuts, partout, quand on peut, avec ce qu'on a. Et cette orientation, on l'a depuis 75 ».

Les militants reconnaissent d'ailleurs que ce n'est pas si simple : « La CGT dit : "Il ne suffit pas d'appuyer

sur un bouton". C'est vrai qu'il ne suffit pas d'appuyer sur un bouton pour que toutes les usines Renault se mettent en grève... Mais nous, on reste persuadés que s'il y a volonté de nos deux organisations de déclencher une action chez Renault sur l'ensemble des boîtes, on y arrivera ».

Il reste qu'il faut savoir analyser la période et les responsabilités.

PAS DE CRISE A RENAULT ?

Au Mans, on est tenté de mettre des guillemets quand on parle de « crise de l'automobile ». Il ne faut pas confondre crise de l'emploi et crise de la production. La Régie va continuer à produire et à vendre plus. Les stocks sont importants en ce moment, par exemple la R4 à Billancourt est passée de 990 à 860 véhicules sortis par jour; mais on ne s'attend pas à des licenciements. L'embauche est stoppée depuis plusieurs années, les effectifs baissent donc régulièrement. Ce qui ne veut pas dire que la CFDT cautionne cette politique de la Régie. Il y aura peut-être des jours chômeurs.

C'est là que les militants cégétistes concèdent que la direction Renault n'est pas tout à fait comme une autre. « Moins con » disent-ils. Mais il reste qu'on est loin de l'image idyllique que donnent les médias. Le statut Renault? S'il y a non pas un statut mais des accords, c'est le résultat de luttes vigoureuses, les dernières en 68, 69, 71, 75...

Les conditions de travail? On en reparlera mais le bilan social fait apparaître en 79, 17,76% d'accidents, bien plus que la moyenne nationale, alors, le paradis Renault?

Et la concertation avec les syndicats? La Régie mise surtout sur le comité d'entreprise. Son budget représente 2,107% de la masse salariale, 1,2 milliard rien que pour l'établissement du Mans. Mais en quoi la direction écoute-t-elle les revendications des travailleurs? L'horaire moyen de travail est encore de 41h40. Nous sommes loin des 35h revendiquées.

Quant à l'orientation de la politique industrielle Renault... « La direction est reine, et fait ce qu'elle veut. On a absolument aucun pouvoir ». Par exemple, il y a deux jours de chômage technique au département tracteurs du Mans. C'est le résultat du « tout automobile » mis en place par Vernier Paillez et la suppression progressive de tous les secteurs en difficulté. La CFDT Renault s'oppose totalement à cette orientation qui est dangereuse pour l'emploi. Elle ne veut pas non plus développer une pratique chauvine de « maison mère » et refuse que la solution soit le rapatriement de la sous-traitance. Elle refuse de cautionner ainsi les licenciements dans ces entreprises.

Restent les salaires, sur lesquels le mécontentement est particulièrement vif. La CFDT reste attachée à l'augmentation uniforme. La bagarre partira-t-elle? On ne sait pas, mais la revendication est là : 360 F sur le salaire de base.

Claire MASSON

DE MAL-VIE EN MAL-MORT

Les français se soignent trop.
Combien de fois nous l'a-t-on répété lorsque le gouvernement mettait à l'ordre du jour la liquidation des acquis en matière de santé. Pourtant, la statistique nous dit tout le contraire. Ce sont les plus exposés qui se soignent le moins.

Le travail en continu engendre des troubles du sommeil, digestifs, psychiques. Il érode prématurément l'organisme. D'après une statistique hospitalière de Lyon, parmi 67 % des consultants pour troubles du sommeil, 15 % sont des ouvriers en continu.

Les maladies professionnelles ravagent insidieusement aussi, elles connaissent parfois une certaine latence avant de se déclarer. Surnois l'angiosarcome du foie provoqué par le chlorure de vinyle ; corrosives les vapeurs de fluor ; rongeuse l'amiante avec ses cancers du tube digestif et des voies respiratoires et autres affections pulmonaires et digestives de Pechiney.

Maladies professionnelles auxquelles il faut ajouter les accidents du travail qui touchent toujours les mêmes catégories de travailleurs. Selon le ministère du Travail un ouvrier a cinq fois plus de probabilités d'être accidenté qu'un employé et plus encore ceux de la métallurgie, du bâtiment et des travaux publics.

Plus les conditions de travail sont dangereuses, plus les conditions de vie sont médiocres et moins on se soigne. L'indice de dépense de santé varie de 0,65 pour les salariés agricoles à 1,09 pour les cadres supérieurs, avec 0,67 pour les exploitants agricoles, 0,89 pour les ouvriers, 0,93 pour les cadres moyens.

L'attitude devant la maladie diverge, qu'on soit ouvrier ou ingénieur. Les ouvriers se rendent chez le médecin lorsque la machine ne fonctionne plus et pour des raisons financières évidentes. Ils fréquentent exclusivement les généralistes, ils sont en général hospitalisés en secteur public.

Ce sont les salariés agricoles qui utilisent le moins les structures médico-hospitalières. Le parallèle entre les salariés agricoles et les cadres supérieurs et membres de professions libérales par rapport aux soins est particulièrement édifiant. L'indice de consommation d'achats de produits pharmaceutiques non prescrits est de 150,56 pour les cadres et professions libérales, de 66,66 pour les agriculteurs exploitants. L'indice de consommation des soins dentaires est de 193,27 pour les premiers et de 72,97 pour les seconds et pour les consultations de spécialistes on passe de 199,07 à 44,41.

Alors que les salariés agricoles sont deux fois plus exposés aux risques de décès que les cadres supérieurs et les membres de professions libérales, ils consomment deux fois moins de médicaments.

Par contre, moins les individus se soignent et plus ils fréquentent l'hôpital, paradoxe ? Non. Sans aucun cynisme, mais par caricature, on peut dire qu'ils vont à l'hôpital quand la situation devient particulièrement inquiétante. Les statistiques hospitalières enregistrent 41 % de salariés agricoles, 44,2 % de personnel de service, 40,7 % d'ouvriers, 23,8 % de cadres moyens. Par ailleurs, plus la cellule familiale est nombreuse et moins elle a affaire avec les médecins. Le taux de fréquentation des cabinets de généralistes, s'il est de 4,09 pour une personne seule chute à 2,86 pour une famille de 3 personnes, à 2,13 pour une famille de six personnes et à 1,79 pour des familles de sept et huit personnes.



Non la retraite n'est pas le havre de paix attendu après une vie de labeur. Rompus à la tâche, usés dans leur corps, pour combien de travailleurs - et si courte qu'elle soit - la retraite devient synonyme de dénuement. L'ultime épreuve.

Accidentés, malades, se soignant peu, ouvriers et autres forces vives abandonnant l'âge de la retraite pour connaître un autre cran dans l'inégalité.

Parmi eux, une nouvelle catégorie vient de naître, les préretraités, non vieux, non travailleur, non chômeur. Ils sont entre 50 et 65 ans, licenciés pour raisons économiques, mis définitivement hors du marché du travail, très nombreux parmi les métallurgistes du bassin de Lorraine, les ouvriers du textile dans les Vosges.

Ce groupe de salariés a connu les transformations du capitalisme sur 50 ans, celles qui ont mené la sidérurgie des maîtres de forge à un capitalisme plus concentré. Tout était lié à leur profession, la famille, le logement : cités de Wendel et Boussac. Ils ont connu une période de croissance économique, puis une période de crise économique, soldée par un licenciement « où nous avons été traités comme des moins que rien ».

Les préretraités constituent une couche à part, cependant ils partagent aussi certains

caractéristiques des autres retraités. Leur vie professionnelle leur donnait une valorisation personnelle, productivité, rentabilité, rapidité, voire esprit d'initiative, celle-ci défunte, ils perdent en même temps les moyens de prouver leur nécessité sociale, d'autant plus que les possibilités de loisirs n'existent pas.

Le douloureux saut psychologique de la retraite est connu, mais que devient-il quand vient s'ajouter la perte de la dignité morale et physique et d'énormes problèmes pécuniaires ?

Si le nombre de personnes âgées augmente, 7 500 000 de plus de 65 ans en 75, le nombre de demandes d'hébergement ne faiblit pas, au contraire.

Isolés, handicapés, nécessiteux, ne pouvant pas se payer une maison de retraite, bon nombre échouent sur les grèves de l'hospice. Le Ve plan condamne les hospices, le VII se fixe d'en stabiliser le nombre d'hébergés, la loi hospitalière de 70 constata la nécessité de liaison entre le secteur sa-

nitaire et social, la loi sociale de 75 eut pour but la disparition des hospices avant 1985, celle de 78 crée un nouveau mode de financement pour le « long séjour » des personnes âgées. Il résulte de ce fatras de législations un mode de financement complexe des centres d'hébergement pour les courts, moyens et longs séjours, qui a fait dire à un collaborateur du ministre de la Santé : « Il est toujours plus avantageux à l'heure actuelle de faire admettre la grand-mère dans un établissement psychiatrique, les frais sont pris en charge à 100% ».

Hospices mourroirs, foyers prisons, où il est commun de surprendre l'indignation d'un directeur sur la naissance de couples illégitimes, de séparer les couples, de fermer les salles communes après 18 heures, de n'autoriser les sorties en ville qu'un après-midi par semaine avec l'ordre express de rentrer avant 17 heures, ou de faire porter comme dans cet hospice d'Evry des kilts aux vieillards frappés d'énurésie.

Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois. Les personnes âgées qui peuvent

demeurer chez elles sont plus favorisées. Mais le privilège se relativise lorsqu'on sait qu'au sein de la population mal logée, les vieillards sont les plus mal lotis.

Si, sur la population totale, 7,9% des gens habitent des logements sans baignoire, ni douche, ce pourcentage passe à 14,5% pour les plus de 65 ans. 19,8% des gens ne disposent pas d'un cabinet d'aisance, mais 30,8% de plus de 65 ans. Pour l'absence d'eau courante, les chiffres sont respectivement : 1,8% et 3,4%.

En 75, 206 000 personnes touchaient le fonds spécial d'allocation vieillesse, et 2 125 000 le fonds national de solidarité. (Les chiffres de 80 ne sont pas connus). Au 1er juin 1980, le taux minimum annuel des avantages de base est de 7 900 francs annuels et le fonds national de solidarité est de 7 700 francs, ce qui porte donc le minimum vieillesse à 15 600 francs annuels. C'est pourquoi une très grande partie de plus de 65 ans poursuivent une activité professionnelle : 20,8% des exploitants agricoles et 8,3% des ouvriers spécialisés.

« Bah ! Il partira un jour les pieds devant, comme tout le monde. »

Certes au bout du compte la grande faucheuse ne fait pas le détail et nul ne lui échappe. Mais savoir qui elle frappe, quand elle frappe et dans quelles conditions, n'est pas indifférent. Parce qu'alors apparaît crûment l'ultime inégalité.

L'inégalité qu'on a eu comme compagne toute la vie, devant la maladie, face à l'accident et à l'heure de la retraite, on la retrouve à l'heure du dernier jour.

Car elle le sait bien, la Camarade, que nous vivons dans une société d'exploitation et c'est à ceux qui n'ont eu à connaître que les duretés de la vie qu'elle va tout d'abord proposer ses services.

Nathalie VILLOTIERS

Selon que vous serez cadre supérieur ou ouvrier spécialisé. Non seulement la vie n'aura pas le même goût, mais la mort elle-même...

La retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes, une étape à atteindre, mais qu'il faudra vite dépasser pour pallier à la différence d'espérance de vie entre catégories socio-professionnelles.

A 60 ans un instituteur peut espérer vivre 18,6 années, un cadre supérieur 18,3, un OS dans le public 15,7, un ouvrier qualifié dans le privé 15,3, un salarié agricole 14,7, un OS dans le privé 14,9 et un manœuvre 14,4.

L'âge de la retraite de la retraite et à 55 ans pour les instituteurs et 65 ans pour les manœuvres ! Et tant mieux pour les instituteurs.

Ainsi un instituteur sur deux, âgé de 35 ans, atteindra 75 ans, mais seulement un manœuvre et un ouvrier agricole sur 3 fêteront leur 75 ans.

Sur un échantillon de 1 000, 448 cadres supérieurs et membres de professions libérales, âgés de 35 ans, sont assurés d'atteindre 80 ans ; tandis que seulement 256 manœuvres, du même âge, peuvent caresser cet espoir.

On peut classer les catégories socio-professionnelles en 4 groupes selon leur espérance de vie, ceux qui meurent le plus tard sont les instituteurs, les cadres supérieurs, les professions libérales, viennent ensuite les membres du clergé, les techniciens, les cadres moyens, puis les agricul-

teurs, les contre-maîtres, les ouvriers qualifiés dans le public, les employés de bureau, les artisans et les commerçants et enfin les OS, les ouvriers qualifiés du privé, et les salariés agricoles.

Les catégories socio-professionnelles défavorisées profitent peu de leur retraite, mais le risque de décès à 35 ans est aussi plus élevé. 4 fois plus pour un manœuvre que pour un instituteur, cadre supérieur ou membre de profession libérale. La mortalité infantile suit le même profil, 12,2 pour les enfants de cadres supérieurs et 30,4 pour les enfants de manœuvres. Le mode de vie économique, culturel, social est le maître d'œuvre de cette sélection morbide.

Les mêmes causes expliquent que sur la tranche d'âge de 45 à 54 ans par exemple, le taux de suicides est de 90,2 pour les salariés agricoles, 62,5 pour les agriculteurs exploitants, 47,4 pour les OS et 15,7 pour les cadres supérieurs, et que l'alcoolisme a les mêmes effets : 209,9 pour les manœuvres, 130,5 pour les salariés agricoles, 126,7 pour les OS, 83,3 pour les agriculteurs exploitants et 22,8 pour les cadres supérieurs.

NB : les données évoquées ci-dessus ont été calculées à partir des chiffres du dernier recensement qui date de 1966-71.

le forcené

A 5 heures du matin, France-Inter annonce que les « forces de l'ordre » s'apprêtent à donner l'assaut. A 10 heures, j'arrive à Pauillac. La ville a retrouvé son calme, chacun vaque à ses occupations quotidiennes. Tout est fini. Les barrages sont levés, les tireurs d'élite du GIGN sont rentrés chez eux, et avec eux les journalistes. L'ouvrier Santiago Sanchez, celui que l'on appellera désormais le forcené de Pauillac, s'est suicidé dans la nuit.

Santiago, il était arrivé ici en touriste, avec sa famille en 1960. On lui avait proposé du travail. Il était resté. Parce que vous comprenez, là-bas, en Espagne régnait un certain Franco ! Santiago ? « Au fond c'était un brave homme », « Et vaillant, avec ça ! », disent les gens. C'est qu'il avait travaillé dur Santiago, pour offrir à sa famille le minimum de confort auquel tout homme devrait avoir droit. Une petite maison, qu'il restaurait pendant ses « loisirs », des meubles, la machine à laver, le frigidaire... Le tout à crédit. Bien sûr. Et puis un jour l'accident. Renversé par une voiture, trouble de la vision, violentes migraines, troubles d'équilibre, incapacité de travail. Plus productif. L'argent devient rare. Les créanciers se manifestent : procès, condamnation, la saisie, l'huissier. Imaginez ce qui a pu se passer dans le cerveau de l'homme malade. « Aujourd'hui, on me prend mes meubles. Et demain... ». La suite, vous la connaissez, la télé, la « grande presse » vous l'ont racontée.

Le salon de coiffure est plein. Ouvriers de la raffinerie, ouvriers agricoles, contremaître, artisan, employés, composent la clientèle. On cause. De l'affaire, bien sûr, mais avec retenue. Et de la centrale nucléaire dont les tours s'élèvent de l'autre côté du fleuve, dont « on ne veut pas » mais « qu'on nous impose ». Et puis de Monsieur le baron (Philippe de Rothschild), notable de Pauillac, propriétaire foncier, etc. Qu'on a entendu l'autre jour à la télé :

— A 80 ans, il est encore vert le baron !
— Tu parles, c'est pas le travail qui l'a tué.
— D'ailleurs, il a dit qu'il avait jamais travaillé de ses mains.
— Moi, ce que je lui reproche, c'est qu'il a jamais rien fait pour Pauillac.
— Si, il nous a pris une rue.
— Vous avez vu, il a acheté une propriété en Californie.

— Ben quoi, faut bien qu'il assure ses arrières ; des fois que la situation changerait.

D'un côté, Santiago ; de l'autre le baron. Bref, la « Démocratie Française » en marche.

A la boulangerie aussi, on en parle. Il y a ceux qui plaignent Santiago et ceux qui l'enfoncent. Vive discussion. Les deux camps s'affrontent. La boulangerie compte les points, gênée.

Le client a toujours raison ! Et puis il y a aussi Eliane, de beaux cheveux châtains, le nez mutin, joli minois, des yeux verts embués de larme. D'une voix brisée par l'émotion elle a parlé, plutôt crié, « Il était gentil monsieur Sanchez ! ». Du haut de ses 6 ans Eliane a ramené le calme dans la boulangerie. Et sa mère a conclu : « Tout ça parce qu'on a emmerdé un pauvre bougre pour quelques billets de cent francs. C'est ça qu'on appelle la justice ».

Et pendant ce temps, à la télé, ils nous font pleurer sur les « malheurs » de ceux d'en haut : la princesse Caroline, les boursiers, les flics qui tombent, les chefs d'entreprise qui n'ont plus d'argent, et j'en passe. « A voir avec quelle complaisance on vous entretient du sort des oppresseurs, on serait tenté de croire que l'on s'embarasse peu que nous soyons opprimés » disait Saint-Just.

Alain Mercier
Pauillac, le 30/10/1980

ABONNEMENT

1 mois : 15F Soutien : 25F
3 mois : 45F Soutien : 90F
6 mois : 90F Soutien : 150F

Abonnez-vous, abonnez vos amis
S'abonner un moyen pratique
pour avoir le journal

Pré et post, les allocations de maternité

Dès que vous possédez votre déclaration de grossesse, envoyez-la, soit à votre caisse primaire d'assurance maladie, qui gère l'assurance maternité, soit à votre caisse d'allocations familiales, qui sert les allocations. En effet, si ces organismes ne reçoivent pas à temps, avant le cinquième mois de grossesse, cette déclaration, vous perdez vos droits sur les primes d'examen prénatal non accomplis et vous paierez 20 % des frais d'accouchement.

PRESTATIONS EN NATURE ET EN ESPECES

Pour avoir droit aux prestations en nature, comme les examens médicaux pré et postnatals, les ceintures de grossesse, les cours d'accouchement sans douleur, les frais d'accouchement, vous devez avoir travaillé soit 120 heures dans le mois soit 200 heures dans le trimestre précédant soit la date du début de votre grossesse, soit avant votre repos prénatal, soit enfin, bénéficier de la Sécurité sociale en tant qu'ayant-droit, à titre de conjointe.

Les autres prestations, dites en espèces, recouvrent les indemnités journalières reçues pendant votre congé maternité. Pour les toucher, il faut que vous soyez immatriculée à la Sécurité sociale au moins 10 mois avant votre grossesse, que vous cessiez votre travail pendant au moins six semaines avant la date présumée de l'accouchement.

Vous les percevez pendant votre congé maternité, à savoir six semaines avant l'accouchement et dix semaines après, dans le cas d'un troisième enfant, huit semaines avant et dix-huit semaines après. Ces indemnités se montent à 90 % de votre salaire brut. En cas de naissances multiples, votre congé postnatal est prolongé de deux semaines, payé aussi à 90 % de votre salaire brut. Par ailleurs, en application de l'article L 122-26 du Code du travail, votre congé prénatal peut être porté de six à huit semaines et postnatal de dix à quatorze semaines, mais ces six semaines supplémentaires

ne vous sont rémunérées qu'à 50 % de votre salaire brut.

En aucune manière vous n'avez la possibilité de cumuler des indemnités maladie et de maternité.

Enfin quelques remarques sur le congé maternité : si vous accouchez prématurément, le repos prénatal que vous n'avez pas pris est reporté sur le congé postnatal, vous avez droit à seize semaines de congés maternité, si vous accouchez plus tard que prévu, vous avez droit néanmoins à vos dix semaines de congé postnatal.

quinzaine du septième mois, passer le troisième examen au cours du huitième mois et envoyer le feuillet avant la fin du huitième mois. Attention, tout feuillet non adressé en temps voulu entraîne la suppression des allocations prénatales correspondantes. Les indemnités se montent à 480, 92F en deux mensualités pour le premier examen, à 961, 84F en quatre mensualités pour le second examen, à 721, 38F en trois mensualités pour le troisième examen.

LES ALLOCATIONS POSTNATALES

Les allocations postnatales sont servies, si l'enfant est né viable, en France métropolitaine, si la mère réside en France métropolitaine, étrangère, elle doit justifier d'un titre de séjour en état de viabilité.

Votre enfant doit être examiné à huit jours. Vous devez envoyer une fiche d'état civil de votre bébé et le premier certificat de santé (carnet de santé) à votre caisse d'allocations familiales un mois et huit jours au maximum après sa naissance. Le second examen doit être établi au cours du huitième mois. Vous avez jusqu'au dixième mois pour envoyer le certificat. Le troisième examen doit avoir lieu lors du vingt-troisième mois, vous avez jusqu'au vingt-cinquième mois pour envoyer le certificat. Les indemnités correspondant à ces examens s'élèvent à 1420, 90F pour le premier, à 710, 45F pour le second et à 710, 45F pour le troisième.

Nathalie VILLOTIERS



ALLOCATIONS PRENATALES

Les allocations prénatales sont servies à toutes les femmes enceintes, qu'elles travaillent ou non. Pour les percevoir, vous devez passer obligatoirement un examen médical avant la fin du troisième mois de grossesse, envoyer le volet numéro un de votre carnet de maternité dans la première quinzaine du quatrième mois, passer le second examen au cours du sixième mois, envoyer « le feuillet d'examen prénatal obstétrical » dans la première

DIAPYSE-ECONOMIE

• Pour l'emploi c'est toujours la même chose, de tous cotés ça licencie • Pendant ce temps, Ceyrac persiste • Et le CNPF innove

Le licenciement collectif des 1865 travailleurs de Manufacture est officiel depuis le 30 octobre.

Chez Peugeot, on étudie les conditions juridiques et techniques devant présider à la restructuration des groupes Peugeot et Talbot tandis que sont prévus 2500 départs volontaires dont des départs anticipés à la retraite.

Chez Thomson, le CGT vient d'annoncer que le groupe veut « liquider 2040 emplois dans les plus brefs délais ». De son côté, la direction a indiqué qu'elle instituait une prime exceptionnelle de fin de contrat et le trust proposait à environ 2000 travailleurs par lettre de quitter la firme moyennant cette prime. La réduction de personnel que le trust souhaite mettre en œuvre par cette méthode serait de 500 personnes.

Le monopole a expliqué que cette « réduction d'effectifs est nécessitée par l'orientation résolument électronique de la production téléphonique ». Lorsque le progrès technique se fait au profit des monopoles, il se retourne contre les travailleurs.

Ceyrac, faisant chorus avec son compère Barre, vient de déclarer qu'il n'est pas « raisonnable d'aller au-delà du maintien du pouvoir d'achat ».

Alors que l'inflation bat son plein, que les impôts nous assènent, que nos salaires sont bloqués, notre vautour déclare sans vergogne que la limite estimée par lui raisonnable de la progression du pouvoir d'achat a été dépassée cette année !

Les assises du CNPF se sont déroulées sous le signe de l'innovation, « condition de la survie », et « de la compétitivité des monopoles ». A cet égard, Ceyrac demande le financement public de l'innovation et des exonérations d'impôts encore plus importantes. Or, on sait trop bien que l'Etat trouve cet argent dans la poche des travailleurs par le biais en particulier de ses budgets d'austérité.

L'innovation préconisée par le CNPF, c'est aussi mettre encore davantage sous la domination et la tutelle des trusts l'enseignement et l'université, revendication réaffirmée par le CNPF.

Le CNPF réclame aussi une bonne organisation et un fonctionnement régulier des services dits « publics » (énergie, PTT, transports). Cette exigence patronale vise en premier lieu à briser tout droit de grève dans les monopoles « publics ». Il s'agit également pour le patronat de chercher à bénéficier de tarifs plus que préférentiels puisque, d'ores et déjà, ils ont des tarifs préférentiels. Là encore, aux travailleurs de payer ces cadeaux offerts aux trusts. D'un côté des prix très bas pour les firmes, de l'autre des tarifs très chers et de plus en plus chers à faire subir aux travailleurs. D'autant qu'avec la politique de « vérité » des prix de l'Etat, moins de subventions sont accordées aux firmes « publiques » et c'est aux travailleurs de payer le prix fort.

Et, le tout avec un couplet sur la recherche du consensus social, indispensable pour le patronat, dans le but de faire passer la pillule et de mater toute résistance des travailleurs à l'exploitation renforcée de ceux-ci.

Catherine LEMAIRE

■ Question habituelle, posée à tout réalisateur d'un premier film : par quelle voie êtes-vous venu au cinéma?

(...) Nous nous sommes mis à l'ouvrage, deux copains, ma femme Joyce et moi, pour produire le maximum de choses, spécialement dans le domaine documentaire, avec l'intention d'en vivre mais d'essayer de dire certaines choses. Nous avons tenté d'utiliser cette forme d'expression pour explorer la réalité du pays, dans ses aspects les plus divers.

■ Donc, avant Gamin, existait chez vous, déjà, une volonté de témoignage de certains problèmes?

Oui, depuis longtemps, je voulais parler des enfants de Bogota. Je voulais d'abord aborder cette réalité sous la forme de quatre ou cinq courts métrages complémentaires. Un de ceux-ci a même été réalisé et bien accueilli (à Leipzig, en particulier).

De là est venue l'idée d'un long métrage sur ce sujet. Mais cela impliquait une coproduction. A cette époque nous avons rencontré Claude Antoine d'Antenne 2, qui aimait beaucoup notre court métrage et qui est intervenu auprès de l'INA pour qu'il participe au financement du long. C'est de la sorte qu'à été monté le projet dont le résultat a été sélectionné à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes en 1977.

■ Comment s'est effectué le passage du court au long métrage sur un même thème? Est-ce que cela a nécessité une nouvelle enquête?

Ça n'a pas posé de grands problèmes. L'enquête anthropologique de départ restait valable. Nous avons simplement la possibilité



Le réalisateur Ciró Duran raconte

COMMENT «GAMIN» A VU LE JOUR

d'aller plus loin au niveau dramatique. Encore qu'il fallait compter avec tout le côté imprévisible des gamins, compte tenu de la durée nouvelle du tournage. Plus on approchait le cœur du sujet, dans sa matérialité et ses dimensions psychologiques, plus cela nous renvoyait à toutes sortes de problèmes généraux, à la structure capitaliste en général et aux problèmes de l'Amérique latine en particulier.

En effet, ce phénomène de l'enfance abandonnée, plus on le découvrait, plus on le filmait, plus on l'étudiait, et plus il s'affirmait comme un révélateur étonnant de toutes les contradictions de notre société.

■ (...) Combien de temps a duré le tournage? Quelles «méthodes d'approche» aviez-vous choisies?

Il y a eu d'abord six mois d'enquête avec la Croix rouge, à raison d'une ou deux soirées par semaine en com-

pagnie des gamins, pour bien les connaître, pour qu'ils se familiarisent avec nous.

Puis il y a eu la période d'interviews au magnéto sans caméra. Puis, graduellement, la caméra est intervenue dans le champ d'investigation. Le tout en souplesse et sans vrais problèmes. Il y avait certes, parfois, l'humeur des gamins, prompt à tout laisser tomber au milieu d'un tournage. Mais cela prouvait qu'ils ne prenaient pas cela trop au sérieux, que nous ne les impressionnions pas et que le tournage ne risquait pas de dénaturer leurs réactions.

■ Quelle est, dans ce film, la part de ce qui est pris sur le vif, et celle qui a fait l'objet d'une plus ou moins grande reconstitution?

Environ moitié, moitié. Tous les vols, notamment, et les scènes de marijuana, ont été reconstituées avec

eux. Prenons l'exemple des vols de sacs dans la rue. Nous filmions de la fenêtre d'un appartement, au zoom. La femme qui se fait voler était une actrice. Elle savait qu'on allait lui arracher son sac à la sortie du magasin. Mais elle ignorait par qui et comment. D'où l'effet de surprise qui donne à cette scène une sorte d'authenticité.

Le principe était toutefois que les gamins ne reproduisent pour nous que des choses qu'ils faisaient tous les jours, et comme ils le faisaient. Certaines scènes, comme les scènes de nuit avec les jeunes prostituées, ont, par contre, été filmées sur le vif.

■ (...) Est-ce que ce type de film a des chances d'être diffusé en Colombie?

Oui, mais dans des circuits type Art et Essai. Le film va sortir à Bogota en même temps qu'il sera présenté à Paris.

■ (...) Où vous situez-vous, entre les cinéastes

«commerciaux» et les réalisateurs marginaux?

Notre ambition est de tourner des films d'intervention sociale mais qui atteignent, si possible, le grand public. Cela nous pose des problèmes à la fois au niveau conceptuel et sur le plan des modes d'expression retenus. Nous essayons de tenir compte de tous les travaux théoriques en cours de par le monde, mais aussi du niveau de compréhension de l'image qu'est celui de notre public. Il faut à la fois faire clair sans tomber dans la primarité. D'où les choix d'écriture assez difficile à résoudre. Instruire en divertissant, c'est un objectif passionnant mais qui fait problème, qui a toujours fait problème. J'ai beaucoup de respect pour les films militants, parfois très beaux, mais souvent inaccessibles pour les masses. (...)

Extraits d'une interview de Ciró Duran accordée à la revue *Cinéma 79*.

TROIS HOMMES A ABATTRE

DU BIEN FICELÉ

Tiré du bouquin de J.P. Manchette, *Le petit bleu de la côte ouest* (Ah, bon!), ce film de J. Deray, produit par Delon, n'a qu'un très lointain rapport avec le dit bouquin. Ça, c'est pour ceux qui s'attendraient à... Ceci dit, c'est du bien ficelé, du tambour battant du début à la fin. Oh! on apprend pas des masses de choses, c'est pas l'objet du truc. Le but, c'est de détendre le spectateur par une bonne histoire policière. «Je veux renouer avec le bon cinéma populaire» qu'il a dit, Delon.

Alors on se laisse captiver, on vibre (presque) en suivant la folle équipée du héros (si on veut) qui, parce qu'il a ramassé un gus qu'avait dégusté (et mal digéré) dans sa tire, sur la bord d'une route, va se retrouver aux prises avec une organisation aussi violente que machiavélique.



3 hommes à abattre

Manque de bol, pour les méchants, le gus en question n'est pas du genre cave, il est plutôt duraille à descendre, même, v'la-ti pas qu'il contre-attaque. Ça défouaille et ça bastonne à tout va... On s'annuie pas. Mais on ne défie pas une puissante organisation, seul, sans tomber sur un os...des fois, ça finit mal.

Avec Delon et Deray aux commandes, on pouvait pas s'attendre à une merveille. N'empêche, n'empêche... que l'organisation en question à des liens étroits avec le gouvernement français, qu'elle vend des armes, qu'elle agit politiquement, qu'elle a des liens tellement étroits avec la police que jamais on pourra les défaire et qu'elle n'hésite pas sur les moyens... comme de descendre ses collaborateurs douteux ou trop tièdes ou compromis. Enfin, c'est du cinéma, pas vrai?

Heureusement dans la réalité, c'est pas ça... Sauf dans des cas si tant exceptionnels que la liste en serait longue. Des fois la réalité aurait un tantinet tendance à dépasser la fiction.

Claude DHALLUIN

...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...!

Samedi 15 novembre - TF1 - 21h40
LES MYSTERES DE PARIS

Quel est le mystère de *Fleur-de-Marie*, la gouleuse qui, à 16 ans, arpente les trottoirs du quartier de la Cité devant le café borgne du «Lapin agile»? Quel est le mystère de cette enfant trouvée, ramassée par une mégère, la *Chouette*; qu'elle a fuie à l'âge de 10 ans pour se retrouver entre les griffes des nonnes de l'orphelinat avant de tomber dans celle des maquereilles?

Quel est le mystère de Rodolphé, cet ouvrier aux mains blanches, qui rôde dans le quartier louche de la Cité perpétuellement suivi de son mentor : Murph?

Fleur-de-Marie est-elle fille de prince ou fille de gueux?

Tels sont les mystères qui ont fait vibrer de juin 1842 à octobre 1843, au fil de 300 épisodes, les lecteurs du *Journal des débats*. *La Chouette*, *le maître d'école*, *le Chourineur*, autant de personnages entrés dans la légende. Autant de personnages que Sue décrivait comme «les barbares» qui vivent «au milieu de nous». Qu'on ne s'y trompe pas, ces personnages de mélodrame n'appartiennent pas au peuple mais au Lumpenproletariat «ce produit passif de la pourriture des

couches inférieures de la vieille société» dont Marx disait : «Il peut se trouver, çà et là, entraîné dans le mouvement par une révolution prolétarienne; cependant ses conditions de vie le disposeront plutôt à se vendre à la réaction».

Fleur-de-Marie, fille de prince aux côtés du *Chourineur*, bagnard repent et du *maître d'école*, truand de haut vol, ces personnages témoignent d'une époque mouvementée entre 1830 et 1848. C'était le règne de l'aristocratie financière, celui de la corruption, des escroqueries et des fraudes, dénoncées par la bourgeoisie industrielle. Celle-ci attendait son heure, elle devait sonner en 1848.

6 épisodes de 55 minutes, 6 épisodes de roman-photo, roman-photo en rose et noir, témoignage d'une époque au cours de laquelle la bourgeoisie essayait son pouvoir, et où les travailleurs n'étaient pas concentrés dans les gros bataillons industriels qui suivront 48.

Lundi 10 novembre - A2 - 21h40
GAMIN

Pinocho, on l'appelle, son lit : un morceau de carton, sa chambre : le coin d'une boutique, sa maison : Bogota. Pinocho a 5 ans, c'est un «gamin» de Bogota, capitale de la Colombie. Une ville qui comptait 300 000 habitants en 1978 et qui en compte 6 millions aujourd'hui.

Los chinches : les plus jeunes, ils s'appellent Pinocho, mais aussi *El Rebusque*, *le débrouillard*. Ils se regroupent en *gallada*, en bandes pour mieux résister dans la jungle de la grande ville, sur l'asphalte de Bogota. D'où viennent-ils, ces gavroches sans feu ni lieu? Le père était métayer, il cultivait le café, puis ce fut la «violencia» qui s'abatit sur les campagnes de Colombie. De 1958 à 1967, cette campagne de terreur, cette guerre civile larvée causa 170 000 morts, elle eut pour résultat l'expropriation de 400 000 fermes et le départ de 2 millions de paysans condamnés à refleur vers les villes. Les grands propriétaires

avaient gagnés, 10% de la population sont propriétaires de 75% des terres.

«Que fait-on avec un ou deux hectares de terre si on n'a pas les sous pour la travailler?» Croque-mort, vendeur de billets de loterie, le père de Pinocho a touché à tous les petits métiers des villes surpeuplées d'Amérique latine. Les débuts de Pinocho, c'est un bidonville des hauteurs de Bogota, avec des frères et sœurs presque aussi nombreux que les saints du calendrier et une mère qui boit pour oublier qu'elle n'a rien à leur faire à manger : «Quand ma mère a commencé à se saouler, elle m'a cassé la figure, elle m'a jeté dans le lavoir et a failli me noyer, elle m'a jeté à la rue.»

Hauts comme trois pommes, il ne leur reste plus qu'à tendre la main en espérant que le passant soit attendri par leurs grands yeux faméliques.

Quand ils ont trop faim, trop froids, sur le bitume de la grande ville, ils sniffent de l'essence. «*Chupando gasolina* (en aspirant de l'essence), je n'ai plus froid, plus faim, l'essence me réchauffe le sang et je vois des poupées, et je joue, je ris, je vais pour les prendre : plus rien.» Après l'essence c'est la marijuana : «Avec la marijuana, on se sent bien, comme si on marchait sur l'eau.» Mais la marijuana ça donne très faim, très soif «quand on a bien fumé, on le courage de voler.»

Puis les gamins deviennent grands, ils n'attendront plus, ils ne peuvent donc plus mendier. Les voilà «*raponeros*», voleurs à la tire, ou «*cartoneros*», chiffonniers. Pour les filles, pas de choix, c'est la prostitution avec le cycle infernal du trottoir, de l'hôpital et de la prison. Mais c'est le contenu du deuxième épisode.

Ces visages de gamins, ne manquez pas de les regarder, c'est en réel; ici pas de fiction, mais du grand cinéma documentaire signé Joyce et Ciró Duran. Ça se passe en 1980 à Bogota, en Colombie, Amérique latine, système économique dominant sur la planète Terre : l'impérialisme.



...TELE RENDEZ-VOUS...TELE RENDEZ-VOUS...!

POLOGNE : DES PAYS FRERES TRES ATTENTONNES

Décidément, les travailleurs polonais n'ont pas fini de rencontrer des obstacles pour parvenir à l'enregistrement de leur syndicat indépendant *Solidarité*. Après le mauvais tour que leur a joué le tribunal de Varsovie en modifiant les statuts du syndicat sans consultation des leaders syndicaux, ce sont de nouveau les «pays frères» de la Pologne qui se mettent de la partie, histoire de rappeler aux Polonais qu'il ne faudrait pas que les remises en cause aillent trop loin. L'ombre du Printemps de Prague et de l'invasion de la Tchécoslovaquie en 68 plane comme un oiseau de mauvaise augure...

Après les avertissements lancés par la Tchécoslovaquie, c'est maintenant l'Allemagne de l'Est qui, en décidant de fermer sa frontière avec la Pologne, manifeste à la fois sa peur de la contagion et sa condamnation de ce qui se passe chez son voisin.

Mercredi 29, ce sont les chefs de gouvernement est-allemand et bulgare qui ont réaffirmé, au cours d'une rencontre, leur attachement à «l'unité de la communauté socialiste» à laquelle ils consacrent «toute leur énergie». Bref, la Pologne ferait bien de rentrer dans le rang, et vite, sinon l'énergie «musclée» de ses voisins si «attentionnés» ne tardera pas à se faire sentir.



Enfin, un nouvel avertissement est venu du «grand frère», l'URSS. Une convocation impérative est venue de Moscou à l'adresse des chefs du parti et du gouvernement polonais. Si impérative que le dirigeant polonais Kania a été contraint de laisser en plan à Varsovie lord Carrington, secrétaire du Foreign Office britannique, en visite officielle en Pologne.

Si le communiqué de l'Agence Tass publié à l'issue de la rencontre avec Brejnev passe rapidement sur la situation intérieure polonaise, il n'en reste pas moins que l'accent est mis sur la nécessité de «sauvegarder et de renforcer» les liens soviéto-polonais. Le communiqué précise : «Les problèmes du développement des rapports soviéto-polonais se sont inscrits au premier plan de la rencon-

tre. (...) Le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle entre l'URSS et la République populaire de Pologne sont depuis plus de 35 ans les intérêts vitaux des peuples soviétique et polonais. (...)». En d'autres termes, il ne faudrait pas que les choses se dégradent au point de compromettre l'hégémonie de Moscou sur ses alliés, sinon gare...!

Devant de telles menaces, quelle sera l'attitude des dirigeants polonais face aux revendications populaires? Et en particulier, que se passera-t-il d'ici le 12 novembre, date choisie par le syndicat *Solidarité* en vue d'une grève, au cas où la Cour suprême n'aurait pas examiné l'appel des syndicats contre la modification de leurs statuts?

C.L

USA : LE DANGER REAGAN

A l'heure où nous buclons ce journal, dans la nuit du 4 au 5 novembre, il semble se confirmer que Reagan sortira vainqueur des élections américaines. Ses prises de position conduisent à considérer cette issue avec inquiétude. Elles se sont en effet caractérisées par une grande agressivité à l'égard des pays du Tiers Monde. En ce qui concerne la situation au Moyen-Orient, Reagan s'est affirmé comme un partisan des positions les plus agressives d'Israël, multipliant les déclarations hostiles au peuple palestinien.

A l'égard de l'Iran, il s'est prononcé en faveur du recours à la force. S'il était effectivement élu, son attitude à cet égard serait un premier test significatif. Contrairement à ce qui avait pu se dessiner, les otages américains n'ont pas été libérés avant le scrutin. Alors que la guerre entre l'Irak et l'Iran se poursuit, Reagan va-t-il recourir à la force? En tous cas, ceux qui, en Iran, ont poussé au maintien en détention des otages ont gravement nui aux intérêts de l'Iran, en l'isolant.

Une intervention militaire américaine en Iran ne pourrait que favoriser les tentatives de pénétration de l'URSS dans ce pays, en se donnant l'image du protecteur, en se proclamant menacé en raison de sa frontière commune

avec l'Iran. A l'égard de la Chine, Reagan a, à plusieurs reprises, affirmé son intention de continuer à s'ingérer dans les affaires intérieures chinoises en entretenant des relations avec le gouvernement de Taïwan. A plusieurs occasions, la Chine a dû condamner en termes vifs les prises de positions de Reagan mettant en cause les accords conclus lors de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Reagan s'est également affirmé comme un partisan du soutien ouvert aux régimes fascistes afin de préserver ainsi les intérêts américains.

Telles sont quelques unes des orientations les plus dangereuses de la politique de Reagan. Mais en aura-t-il les moyens? Au cours de sa campagne, à plusieurs reprises, il a dû se contredire. Reagan voudrait rétablir la suprématie américaine sur le Tiers Monde. Il oublie que le monde a bien changé, que les peuples ont infligé de cuisantes défaites à l'impérialisme américain, que le temps où celui-ci pouvait dicter sa loi est révolu. Reagan ne pourra pas inverser le cours de l'histoire.

A l'égard de l'URSS, Reagan s'est prononcé pour une politique de force afin de

contrecarrer la tendance à la suprématie soviétique. Mais il est clair que la politique agressive à l'égard du Tiers Monde ne pourrait que favoriser les manœuvres de l'URSS en lui permettant de chercher à apparaître plus facilement comme alliée face aux menaces américaines.

Pour ce qui nous concerne, notre orientation est claire : nous serons toujours aux côtés des peuples en lutte pour leur indépendance. Si Reagan venait, par exemple, à se lancer dans une agression contre l'Iran, notre soutien au peuple iranien serait total, en dépit de notre condamnation du maintien en détention des otages. Nous serons également aux côtés des peuples en lutte pour la démocratie.

De la même manière, nous combattons toute tentative visant à vouloir imposer le diktat américain aux pays européens.

L'élection de Reagan ne changera pas le fait que c'est l'URSS qui, aujourd'hui, constitue la menace principale pour la paix mondiale. Ce n'est pas l'arrivée de Reagan au pouvoir qui pourra arrêter la tendance déclinante des USA. Au regard de la paix mondiale, on peut craindre que la politique de Reagan aboutisse à favoriser l'URSS, en particulier en opposant violemment les USA au Tiers Monde.



Claude LIRIA

BEN BELLA LIBERE

La décision prise par le président algérien à l'occasion du 26e anniversaire du déclenchement de la lutte armée contre le colonialisme français, de libérer le premier président de l'Algérie indépendante, Ben Bella, est interprétée comme un signe de sa volonté de conciliation nationale.

Le chef de l'Etat algérien a d'autre part dénoncé «les manœuvres de ceux que la révolution a rejetés, de ceux qui font serment d'allégeance autrement qu'à leur patrie». Ces propos visaient, selon les observateurs, les partisans inconditionnels de Moscou.

A PARIS, ACTIVITES DE SOUTIEN AUX MAIRES PALESTINIENS EXPULSES

Au cours d'une conférence de presse, le représentant de l'Organisation de libération de la Palestine, Ibrahim Souss a dénoncé la violation des droits de l'homme par Israël. Il a cité notamment la décision de l'Etat sioniste de maintenir l'ordre d'expulsion des deux maires palestiniens de Cis-

jordanie et le fait qu'aucune enquête n'ait jamais été menée sur les tentatives d'assassinat contre les maires palestiniens de Naplouse et Ramallah.

Ibrahim Souss et d'autres personnalités arabes et françaises ont fait pendant trois jours une grève de la faim pour soutenir les maires expulsés.

Par ailleurs, des députés et des maires français de toutes tendances politiques (RPR, UDF, PS, PCF) ont lancé, sous l'égide de l'association France-Palestine, un appel pour le retour des deux maires palestiniens dans leur ville.

LE PARTI COMMUNISTE ITALIEN AURA UN CORRESPONDANT A PEKIN

Selon l'AFP, *l'Unita*, organe central du parti communiste italien vient de rouvrir un bureau à Pékin.

Il n'y avait pas eu de correspondant du PCI en Chine depuis une vingtaine d'années, c'est-à-dire avant la révolution culturelle.

LES RESISTANTS CAMBODGIENS DETRUISENT DEUX PETITS AEROPORTS ENNEMIS

Selon un journal thaïlandais, les résistants cambodgiens ont lancé plusieurs attaques contre des points d'appui vietnamiens le long de la route nationale n° 5 à l'Ouest du Cambodge. Pour tenter de se dégager, les soldats vietnamiens ont employé des canons de 130 mm depuis le village de Nimit. Mais les résistants ont contre-attaqué en envoyant un contingent qui est monté à l'assaut de l'artillerie ennemie.

Par ailleurs, deux petits aéroports ont été détruits par les guérilleros cambodgiens près de la frontière thaïlandaise.

LE DROIT DES PEUPLES A L'AUTODETERMINATION : UN PRINCIPE INTANGIBLE

La commission des questions sociales, humanitaires et culturelles de l'ONU a approuvé une résolution demandant à l'assemblée générale de «déclarer sa ferme opposition aux actes d'intervention et d'occupation militaires étrangères, issues de la répression du droit à l'autodétermination et des autres droits humains des peuples».

La commission a également approuvé une résolution au nom de laquelle l'assemblée générale de l'ONU devrait condamner sévèrement les gouvernements qui se refusent encore à reconnaître le droit des peuples à l'autodétermination.

Ce rappel d'un droit inaliénable des peuples est une pierre jetée dans le jardin de l'URSS. En effet, plusieurs textes théoriques des stratèges de Moscou ont tenté récemment d'escamoter l'aspect fondamental et de principe du droit à l'autodétermination, ceci dans le but de justifier leur propre violation de ce droit, notamment en Afghanistan.

AFGHANISTAN : ENCORE UN FONCTIONNAIRE QUI DENONCE L'INVASION SOVIETIQUE

Selon *Radio Pakistan*, un haut fonctionnaire au ministère des travaux publics du régime pro-soviétique afghan est passé au Pakistan et y a demandé l'asile politique.

Ce fonctionnaire, qui avait obtenu son doctorat en génie, en Union soviétique, a dénoncé la main-mise des conseillers soviétiques sur l'administration civile afghane.

Réfutant l'allégation selon laquelle l'économie afghane serait en développe-

ment grâce à «l'aide» russe, ce fonctionnaire a indiqué qu'aucun projet de travaux publics n'avait été terminé depuis l'invasion soviétique, sauf ceux qui profitaient à l'envahisseur.

Par ailleurs, l'URSS et l'Afghanistan ont subi le 27 octobre un nouvel échec diplomatique à la séance plénière de l'UNESCO réunie à Belgrade.

En effet, Moscou et Kaboul avaient demandé que le discours prononcé en assemblée générale par le représentant officiel afghan (discours dénonçant l'occupation soviétique de son pays) soit retiré des documents de la conférence. Cette exigence a été rejetée par la séance plénière de l'UNESCO.

INCURSIONS VIETNAMIENNES EN THAILANDE

Le bureau d'information des forces armées thaïlandaises a publié une déclaration résumant les récentes violations du territoire thaïlandais par les troupes vietnamiennes à partir du sol cambodgien.

Le 9 septembre, les soldats de Hanoï ont bombardé au canon de 105 mm la région frontalière : 10 obus sont tombés sur un village thaï.

Le 25 septembre, c'est au mortier que les troupes vietnamiennes ont bombardé la Thaïlande depuis le mont Malai au Cambodge.

Le 8 octobre, 4 obus de mortier 82 mm sont tombés sur un autre village thaï. Même chose les 19 et 24 octobre.

La déclaration thaïlandaise estime que ces violations ont pour but de faire passer la Thaïlande pour partie prenante dans le conflit Vietnam-Cambodge afin de détourner l'attention du monde qui appelle Hanoï à retirer ses troupes occupant illégalement le sol cambodgien depuis bientôt deux ans.

CONFERENCE DE MADRID

5 ans après Helsinki, l'esprit n'est plus là

C'est en théorie le 11 novembre prochain que doit s'ouvrir à Madrid, le troisième round de ce que les experts appellent la CSCE. Qu'est-ce que la CSCE? C'est la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, conférence qui réunit tous les deux ou trois ans les représentants des pays européens, de l'Est comme de l'Ouest, ainsi que les Américains et les Canadiens. Le but de cette conférence? On le trouve résumé dans l'acte final de la première session qui se tint en août 75 à Helsinki, en Finlande: il s'agissait de «promouvoir la détente et la libre circulation des hommes et des idées en Europe».

Au moment où, après Helsinki en 75 et Belgrade en 77, le rideau va se lever sur Madrid 80, il paraît intéressant de retracer un peu l'histoire et de tirer un bilan de ces cinq dernières années qui, depuis Helsinki, sont supposées marquer le règne de la détente en Europe.

LA CONFERENCE DE MOSCOU

Ce sont les Soviétiques, par l'intermédiaire du Pacte de Varsovie, qui prennent l'initiative de proposer cette conférence en 1969. L'invasion de la Tchécoslovaquie par les chars russes, toute fraîche encore, a brusquement tendu les relations Est-Ouest. Or, depuis qu'en 1963 Kroutchev s'est aperçu, avec l'affaire des fusées de Cuba que l'URSS n'était pas encore de taille à rivaliser militairement avec les USA, la détente est la politique officielle du Kremlin. Compromise par le coup de Prague, celle-ci doit être remise sur ses rails d'une manière ou d'une autre. Sur le coup, cette proposition ne reçoit pas grand écho dans les milieux occidentaux. Les Américains, en particulier, en pleine guerre du Vietnam, ont d'autres sujets de préoccupation.

C'est pourtant précisément la guerre du Vietnam qui va faire avancer le processus. Au fur et à mesure que le temps passe, Washington s'empêtre de plus en plus dans sa sale guerre et commence à entrevoir l'impossibilité d'une victoire militaire. Nixon charge alors Kissinger d'établir un «plan de paix» qui pourrait être négocié avec le Nord-Vietnam. Ce plan, qui prévoit le maintien d'un gouvernement fantoche au Sud-Vietnam, a bien peu de chance d'être accepté par les Nord-Vietnamiens, mais Nixon compte sur Moscou pour faire pression sur eux.

Les Américains se retrouvent donc en situation d'avoir besoin des Russes et de devoir donc faire des concessions en contrepartie. Un autre argument que les Soviétiques vont également faire miroiter aux yeux des Américains, c'est la possibi-

La semaine prochaine doit s'ouvrir à Madrid la troisième réunion de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Il y a trois ans, c'était Bucarest. Il y a cinq ans, c'était Helsinki. L'esprit d'Helsinki.

Repris aujourd'hui, les commentaires idylliques qui à l'époque saluèrent l'évènement paraîtraient singulièrement déplacés.

Que reste-t-il en effet de la détente ?

Ceux là même qui avaient lancé le terme à grand renfort de propagande se sont chargés de le vider de son contenu... à grand renfort de coups de canon.

Le seul point remarquable de cette réunion de Belgrade fut l'apparition, au plan européen et méditerranéen, d'une force non-alignée ou neutre qui n'hésita pas à faire entendre sa voix à côté de celle des deux blocs. Pour le reste, des débats sans contenu, mais qui permirent cependant encore à Moscou d'entretenir encore un peu le mythe de la détente.

LE BILAN CINQ ANS APRES

Or, aujourd'hui, cinq années après la conférence d'Helsinki qui devait amener la paix universelle, qu'en est-il de cette «détente» ?

Sur le plan des armements ni Helsinki, ni Belgrade, ni les éternelles conversations de Vienne entre les deux superpuissances, ni encore moins les accords SALT n'ont conduit à la moindre tentative de désarmement et l'on s'aperçoit clairement que tout cela n'était qu'un leurre destiné à permettre aux Soviétiques de rattraper militairement les USA et même, maintenant à prendre le pas dans tous les domaines de la force armée. Le désarmement en Europe? Faisons les comptes: depuis deux ans, Moscou a entièrement modernisé ses divisions implantées dans les pays d'Europe de l'Est et cela, le plus souvent, sous couvert de «retirer des troupes». Depuis un an, nouveau pas dans l'escalade, l'installation des fusées SS 20 en Allemagne de l'Est met l'Europe occidentale directement sous la menace des ogives nucléaires soviétiques. De leur côté, les Américains réagissent en implantant en Europe leurs équivalents, les Pershing II.

Jamais, même au pire moments de la guerre froide, une telle concentration d'armes n'a été accumulée sur le sol européen, et cela, il faut le dire est fait à 90% des deux superpuissances qui se mènent chez nous une rivalité dans laquelle nous n'avons strictement aucun intérêt.

Sur le plan politique, l'aggression du Cambodge avec le soutien des Soviétiques, l'invasion militaire de l'Afghanistan, ont fait voler en éclats l'image d'une Union soviétique pacifique. Le masque est tombé, c'est un impérialisme n'hésitant ni sur la conquête militaire ni la répression sanglante pour asseoir son expansionnisme qui apparaît en plein jour. Et cela, à moins d'être aveugle, comment ne pas le voir...

Dans ces conditions, on ne voit pas du tout ce que l'on pourrait faire de plus à Madrid sinon, une nouvelle fois, faire des concessions, et, de concessions en concessions, se retrouver en une ultime conférence qui ressemblera beaucoup à celle que nous avons déjà connue il y a une quarantaine d'années du côté de Munich. On connaît la suite...

Serge FOREST



lité de faire de bonnes affaires. En un an, de 1970 à 1971, le chiffre du commerce entre les deux pays est passé de 190 à 220 millions de dollars et, pour les Américains, ça ne fait que commencer. En contrepartie, que demande Moscou? Quelques aménagements commerciaux, mais surtout la signature d'un accord sur la limitation des armes nucléaires stratégiques, le fameux accord SALT 1. L'accord se fera lors de la rencontre entre Nixon et Brejnev à Moscou, en mai 1972. De nombreux accords seront signés lors de cette rencontre, mais le fond de toutes les discussions reposera sur deux problèmes fondamentaux; les SALT et le Vietnam, les deux questions sont intimement liées.

Finalement l'accord Salt est baclé plus qu'il n'est discuté. Signé in-extremis, il comporte des lacunes énormes: s'il limite de part et d'autre le nombre des fusées autorisées, il ne prévoit pas, par exemple, si ces missiles pourront être «mirvés» ou non; c'est-à-dire si dans chaque fusée on pourra mettre plusieurs bombes H indépendantes les unes des autres.

Autre fait majeur: alors que sur le terrain, les Américains possèdent encore une nette supériorité nucléaire, pour la première fois, cet accord reconnaît sur le papier la parité entre les deux superpuissances. C'est ce que voulaient les Soviétiques...

HELSINKI: LE MYTHE DE LA DETENTE

C'est dans la foulée de ces négociations, et d'autres qui suivirent que se place la conférence d'Helsinki, trois ans plus tard.

Pour Moscou la politique de «détente» est encore une nécessité. Depuis le début des années 70, un effort énorme a été mis sur l'armement. Déjà, l'armée conventionnelle soviétique est la plus nombreuse et la plus forte du monde, mais il y a encore un retard sur les USA du point de vue nucléaire. Depuis trois ans, le sommet de Moscou et la signature des SALT, les Américains ont eux, au contraire réduit de près de 10% leurs dépenses militaires. La «détente» s'avère donc un argument payant pour les Soviétiques. Cette fois ce qu'ils vont

mettre en jeu, c'est les droits de l'homme et la libre circulation des hommes et des idées. C'est en gros ce qu'ils proposent aux pays occidentaux en contrepartie de la réaffirmation de la détente en Europe. C'est dans l'enthousiasme béat que toute la presse occidentale salue cet accord. C'est la fin du rideau de fer, c'est la fin du goulag, c'est la fin des armées qui se regardent en chien de faïence de part et d'autre de la frontière entre les deux Allemagnes. On parle de l'esprit d'Helsinki, de la détente, cette fois-ci bien définitive. Il faudra plusieurs années aux plus clairvoyants des politiciens et des journalistes de la bourgeoisie (les marxistes-léninistes ont toujours quant à eux dénoncé cet accord) pour s'apercevoir que tout cela n'était qu'un marché de dupes. Que les Soviétiques n'avaient jamais eu l'intention de se montrer plus «libéraux» ni envers les dissidents, ni envers le peuple, pas plus que celle de réellement cesser d'accroître leur potentiel militaire. Que tout cela n'était qu'une comédie destinée à endormir et à faire baisser la garde aux pays occidentaux.

BELGRADE: UN COUP POUR RIEN

Deux ans plus tard, déjà; lors de la seconde conférence qui se tient à Belgrade, en Yougoslavie, le ton a déjà quelque peu changé. Les Américains commencent à mesurer les progrès militaires soviétiques, les dissidents soviétiques pourrissent toujours dans les hôpitaux psychiatriques, il y a eu l'affaire du Zaïre. Bref, ce n'est plus franchement le bel enthousiasme d'Helsinki. Seul Moscou continue à clamer bien fort que c'est la détente et que ceux qui disent le contraire, c'est qu'ils veulent la guerre...

Alors la conférence a lieu quand même: cinq mois de discussions pour aboutir à un texte final qui dit «Il a été reconnu que l'échange de vues constitue en lui-même une contribution de valeur pour atteindre les objectifs fixés par la CSCE, bien que des points de vue différents aient été exprimés quand au degré de mise en œuvre de l'acte final atteint jusqu'à présent.»

Autrement dit: «On est d'accord sur rien mais on a bien progressé en se le disant».



Capitalisme ou productivisme?

Au fil du courrier reçu à notre journal et des contributions envoyées par les cellules du Parti, plusieurs remarques et critiques, déjà évoquées la semaine dernière, reviennent en ce qui concerne le style, la forme du programme : phrases « ronflantes », trop longues, trop peu d'explications concrètes sur certaines questions clés : le capitalisme actuel, la révolution, l'analyse de classes, la place des syndicats dans le socialisme, l'organisation du pouvoir socialiste. Ces remarques, précises et positives, devront être pleinement prises en compte dans la rédaction définitive... mais il serait trop long de les citer toutes ici.

Une autre thèse revient aussi : la satisfaction des lecteurs et militants concernant la prise en compte par le projet du caractère impérialiste de notre pays. A ce propos, un lecteur nous a transmis une contribution traitant d'une question clé, largement débattue en France aujourd'hui : la « crise », les maux de la société sont-ils causés par le « productivisme », « la société de consommation » ou bien par la nature impérialiste et capitaliste de la société?

Nous publions ici de larges extraits de cette lettre qui apporte des arguments et des faits à l'appui du point de vue adopté par le projet de programme.

La pression des luttes populaires y est sans doute pour quelque chose. Cependant, les capitalistes l'ont vite détournée à leur profit. Au point même de la contrôler, de l'orienter, et finalement, la dévier des buts que s'étaient fixés les luttes populaires.

Aujourd'hui, c'est le capitalisme monopoliste, et non les masses populaires, qui déterminent ce que doivent être les besoins de consommation de celles-ci. Elles s'évertuent à faire sentir ces besoins aux masses.

La voiture individuelle est privilégiée sur les transports en commun, car l'industrie automobile est un des fleurons de l'industrie française. Au pauvre Louis Pasteur qui disait que le vin est la boisson la plus saine des boissons alcoolisées, on fait dire qu'il est la boisson la plus saine, tout court — profits en perspective — des branches vinicole et agro-alimentaire. On ne se préoccupe pas du nucléaire, mais on se préoccupe sur les questions de sécurité; se débrouiller à coups de grenades lacrymogènes pour le faire accepter par le consommateur, car le nucléaire promet des bénéfices rapides à certaines grosses sociétés, contrairement (pour l'instant en tout cas) aux énergies alternatives. On développera l'informatique, les microprocesseurs, l'électronique, etc... en France — pour l'épanouissement physique et spirituel des citoyens? Rassurons-nous, non seulement le capitalisme y fera encore des profits, mais en plus, un petit nombre de capitalistes et leurs serviteurs contrôleront par ce moyen l'ensemble des actes et pensées des gens! Giscard veut que l'agriculture devienne la source du « pétrole vert » de la France. Soucieux de la peau du ventre des hommes? Pas du tout, plutôt de la perspective des gains capitalistes, car les prévisions font ressortir une pénurie croissante des biens alimentaires à l'échelle mondiale. (...)

« Le degré général d'exploitation s'élève » entre 1952 et 1976 dans tous les pays impérialistes sauf le Royaume-Uni. Ce qui veut dire que, par rapport à la productivité croissante du travail, la consommation a connu une croissance moindre.

Voyons un peu du côté du développement des forces productives. Les forces productives, d'après Marx, sont l'ensemble des facteurs humains et matériels de la production. Or, la production, sous le capitalisme et son stade suprême impérialiste, n'a pas pour but la satisfaction des besoins matériels des êtres humains, ni l'épanouissement et l'exercice libre de nos facultés physiques et intellectuelles. De ce fait, les forces productives se développent certes, mais de manière inhibée, biscornue, déformée, et au ralenti, car c'est ainsi seulement que le capitalisme peut se perpétuer.

Contrairement à ce que soutiennent des adeptes du non-productivisme et d'alternatifs, il n'y a nullement un surdéveloppement des forces productives, ni la production qui se développe, ni le productivisme qui se développe. Il y a en fait un développement de plus en plus déformé des forces productives, accompagné de la production et de la productivité aux seules fins de l'accumulation du capital. (...)

« On doit faire la comparaison avec l'agriculture chinoise », dit Gillberg, (laquelle) donne bien plus de calories qu'elle n'en consomme. On compte que l'agriculture chinoise est, du point de vue énergétique, 250 fois plus efficace que l'agriculture américaine. Sans doute, l'agriculture chinoise a encore du progrès à faire pour nourrir convenablement tous les Chinois, mais surtout qu'il n'existe pas de grosses sociétés capitalistes en Chine qui imposent leur domination économique et financière et leurs produits à l'agriculture.

Charles Condamines, dirigeant de « Frères des hommes internationaux » écrit dans *Le Monde* (16 octobre 80), qu'en France plus de 60% de toutes les céréales consommées le sont par des animaux, que chaque Européen consomme 100 kilos de viande par an au détriment de sa santé, alors que 10 kilos suffiraient à satisfaire les besoins en protéines animales. Il dit aussi que « l'alimentation du bétail européen utilise de plus en plus de protéines et de calories en provenance du Tiers Monde (manioc, soja, arachides, farine de poisson, etc...) ». « Une unité mu-

tritive fournie à la consommation humaine par les animaux suppose que ces mêmes animaux en aient consommé de 4 à 13 et même plus, selon les espèces et les techniques » dit Marcel Marloie, professeur de l'INRA, dans *Le Monde diplomatique* (mai 80). « L'agriculture du Tiers Monde ne fait plus vivre et ne donne plus à manger », dit l'auteur Sophie Bessis (*L'arme alimentaire*, Maspéro 1979). Un autre auteur, Susan Georges (*Comment meurt l'autre moitié du monde*, Ed R. Laffont 1978) démontre l'écrasante responsabilité du système impérialiste en général, et des sociétés transnationales agroalimentaires en particulier, dans la dévastation des forces productives agricoles à l'échelle de la planète.

De quoi s'agit-il ici, du « productivisme » tout court, de la société « de consommation » en soi, ou des conséquences néfastes du capitalisme et de l'impérialisme? Pour arriver à un développement équilibré des forces productives, à l'épanouissement libre de nos facultés physiques et spirituelles, que faut-il abattre, un « productivisme » sans sexe, ou le capitalisme?

Rupture avec l'impérialisme et baisse du niveau de vie?

Y aura-t-il baisse de niveau de vie, de la consommation dans les pays impérialistes en cas de rupture avec l'impérialisme, c'est-à-dire dans le cadre de la construction socialiste? Il semble certain que le niveau de vie moyen, mesuré en valeurs monétaires ou en biens physiques, va baisser. Mais sous le socialisme, le concept n'aura point la même signification. Le bien-être ne se mesurera pas simplement par la quantité de biens physiques disponibles. D'un autre côté, le développement socialiste en est par définition un où le caractère social de la production n'entre pas en contradiction avec le mode d'appropriation, et où la production est orientée vers le bien-être de tous et non vers la domination d'une poignée sur les autres. De ce fait, les forces productives, entravées et déformées sous le capitalisme, connaîtront sous le socialisme un développement prodigieux sans pour autant entraîner un déséquilibre destructeur entre l'homme et la nature. Bien sûr, tout cela ne viendra pas spontanément. Il faudra l'effort conscient de tout le peuple, et par la suite de tous les peuples. En fin de compte, il y a une différence

qualitative, plutôt que quantitative entre le développement capitaliste d'une part et le développement socialiste et, à plus forte raison, le développement communiste de l'autre.

A l'issue de la rupture avec l'impérialisme, une baisse du niveau de vie aura lieu, si on entend par là une modification radicale du modèle de consommation malsain, gaspilleur et abrutissant que nous impose le capitalisme. Un changement de rapports de classe dans les entreprises peut se traduire, par exemple, par une baisse de consommation des médicaments et des services hospitaliers. L'émancipation des femmes peut entraîner la disparition des produits bidons de la haute couture. Le contrôle de la société par les masses et la libération des initiatives de celles-ci réduiront les dépenses d'administration et liquideront les éléments parasites, actuellement croissant, du secteur tertiaire. Il s'agira-là de réaliser une refonte totale du système des valeurs dans la société. Mais, pour y arriver, il faut dès maintenant une lutte idéologique intense de la part des communistes.

Production, productivité et forces productives ...

(...) Or les rapports de propriété capitalistes et impérialistes qui caractérisent nos sociétés actuelles (abstraction faite des rapports féodaux, sémi-féodaux, et autres précapitalistes prédominants dans le Tiers Monde, mais qui sont articulés aux rapports capitalistes et impérialistes dominants) font que la production n'a pas pour but de satisfaire les besoins libres de consommation. La production se fait en fonction de l'extorsion capitaliste toujours accrue de la plus-value créée par l'ouvrier, de la recherche aux profits toujours plus amples, et de l'accumulation toujours plus poussée du capital. Le capitalisme et l'impérialisme font accroître la productivité du travail, et développent les forces productives non pas pour combler les besoins de consommation, mais pour accumuler du capital.

Mais, rétorqueront les « non-productivistes », la consommation dans les pays impérialistes a connu des bonds ces dernières décennies, le niveau de vie s'est élevé au-delà de ce que la classe ouvrière de l'époque de Marx pouvait rêver. C'est vrai, mais cela a eu lieu uniquement parce que la consommation accrue a permis une accumulation continue du capital. Comme les auteurs A. Granou, Y. Baron et B. Billaudot (*Croissance et crise*, Maspéro 1979) font remarquer,

Consommation et niveau de vie

La consommation des masses populaires dans les pays impéria-

listes a effectivement beaucoup augmenté depuis les années 50

-1- Quelle unité ?

LUTTER
POUR
S'UNIR

A propos du livre de Henri Krasucki «Syndicats et unité»



Le livre d'Henri Krasucki, qui vient de paraître, «Syndicats et unité», se fixe comme but de répondre à la question : «qu'est-ce que la lutte pour l'unité dans les conditions du début des années 80?». Voilà, en effet, une question décisive tant pour aujourd'hui que pour demain, puisque les travailleurs sont confrontés, en particulier en cette rentrée 80, à une division accrue des organisations syndicales CGT et CFDT et à des polémiques entre elles qui entravent, le plus souvent, toute possibilité d'unité d'action.

Ce livre est important pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il propose «une nouvelle pratique de l'unité», valable «pour toute la période qui vient», et ceci à travers le bilan du premier semestre 1980. Il est donc du plus haut intérêt d'étudier et d'analyser les positions de la plus importante confédération syndicale, pour l'ensemble des militants syndicaux, pour l'ensemble du mouvement ouvrier.

La seconde raison, c'est que ce livre est une réflexion sur le mouvement syndical en France, son évolution et son rôle, ce qui est fort rare. Les précédents livres d'Henri Krasucki, «Syndicats et lutte de classe» et «Syndicats et socialisme» dataient respectivement de 1969 et 1972.

La troisième raison de lire et d'étudier «Syndicats et unité», c'est qu'il s'inscrit dans les débats et confrontations qui traversent l'ensemble des travailleurs, en particulier depuis 1978, et qu'il manifeste un esprit d'ouverture : «Ce qui est recherché c'est simplement une réflexion aussi lucide que possible, basée sur les faits essentiels, à propos des problèmes clés de l'action syndicale. Avec l'espoir de faciliter, au moins dans une certaine mesure, à qui s'y intéressera, la recherche de sa voie. Et en tout cas, avec le désir de favoriser un vrai débat, sans complaisance mais sans mesquinerie, au niveau des responsabilités que confère une telle époque à chaque travailleur» (pp 9 et 10).

Nous ne pouvons que souscrire à cette volonté de favoriser un vrai débat, aujourd'hui plus que jamais nécessaire entre et dans les organisations syndicales, avec les travailleurs. C'est ce même esprit qui nous anime en écrivant ces quelques lignes. C'est ce même esprit qui guide nos militants quand ils débattent dans les syndicats, avec l'ensemble des travailleurs.

Plutôt qu'un accord ou un désaccord avec ce livre, qui condui-

rait plus à figer le débat qu'à l'approfondir, nous essaierons de montrer à la fois l'apport du livre d'Henri Krasucki, mais aussi ses faiblesses, ses limites, ses erreurs.

Un appel à la lutte

Les 250 pages du livre d'Henri Krasucki sont d'abord un appel à la lutte contre le gouvernement et le patronat, contre leurs attaques répétées des droits et acquis des travailleurs. Toute la première partie décrit ainsi le premier semestre 1980, l'offensive des Giscard-Barre et Ceyrac dans tous les domaines, la nécessité absolue de l'action pour y faire face. Il montre aussi le rôle qu'a joué la CGT, en particulier, pour mobiliser les travailleurs contre la remise en cause du droit à la santé et les résultats que la lutte a permis d'obtenir, qu'on aurait tort de négliger (débat repoussé de la loi Berger, non application du ticket modérateur d'ordre public).

C'est en même temps un réquisitoire sans appel contre la collaboration de classe. Henri Krasucki montre, en particulier, l'enjeu des négociations syndicats-CNPF sur la durée du travail : «C'est le troc. Donnant-donnant : je te donne l'apparence d'une cinquième semaine et tu me cèdes en échange les droits que tu avais pour me permettre de te faire travailler quand je veux». «Le progrès social n'est jamais affaire de troc comme le présente le CNPF : je te concède quelque chose de nouveau et tu me rends autre chose que tu as déjà.» (pp 86-87). D'où la nécessité de refuser tout accord de ce type, ce que fit la CGT dès la fin de la négociation. Henri Krasucki raconte la dernière nuit de négociations, qui vit les représentants CFDT prêts à tous les compromis, sans plus tenir aucun compte de leurs positions antérieures.

S'il est indiscutable que la CGT a eu raison de refuser un tel accord, l'argumentation d'Henri Krasucki serait plus convaincante encore s'il remettait en cause de précédents accords que la CGT a bel et bien signés. Ne serait-ce que celui sur l'indemnisation du chômage, qui laisse aujourd'hui 500 000 chômeurs sans aucune indemnité, ou celui, plus ancien, instituant des cotisations sur les salaires pour financer les indemnités versées aux chômeurs.

Dans le même sens, Henri Krasucki rappelle que le CNPF n'est autre que le successeur du Comité des forges, qui sombra dans la collaboration avec l'occupant nazi, qu'«en tant que classe, notre bourgeoisie a gardé un côté versaillais, il vaut mieux ne pas l'oublier.» (p 91). Là encore, c'est un langa-

ge que la CGT avait quelque peu oublié au temps du programme commun et des promesses que la victoire électorale permettrait d'exproprier le grand patronat sans que celui-ci réagisse en employant tous les moyens en sa possession.

Mais ces remarques n'enlèvent rien au fait que dans la situation actuelle le livre d'Henri Krasucki représente une défense de la lutte de classe contre toute forme de collaboration de classe, qu'il contribue à préparer la nécessaire contre-offensive des travailleurs face aux attaques répétées du gouvernement et du patronat.

Un appel à l'unité

Le livre d'Henri Krasucki est aussi un appel à l'unité : «Puisqu'il existe plusieurs syndicats, l'action gagne en force quand tous ces syndicats — ou au moins les plus importants — sont unis. C'est pourquoi la CGT par principe, militie et agit pour l'unité d'action.» (pp 28-29). «La CGT est fermement pour l'unité d'action, c'est une question fondamentale de son orientation permanente, tout simplement parce que c'est le meilleur pour la défense des intérêts des travailleurs.» (p 55). Cette nécessité de l'unité est fréquemment développée tout au long des chapitres.

Henri Krasucki précise : «Que faut-il pour que l'unité soit possible et solide? 1) Il faut des objectifs communs, clairs et précis, qui correspondent aux besoins des travailleurs (...) 2) Il faut une volonté d'action et un comportement résolu dans la conduite de la lutte (...) 3) Il faut une volonté de mobilisation des travailleurs et une attitude correspondante de la part des organisations syndicales.» (p 56).

Henri Krasucki parle à plusieurs reprises de la lutte pour l'unité d'action. «Car l'unité d'action ne se fait jamais toute seule. L'unité n'est donc pas un but en soi (on est mieux ensemble), c'est un moyen. Les buts, ce sont les revendications et plus généralement les intérêts de classe des travailleurs. L'unité d'action est un moyen d'être plus forts et d'agir plus efficacement pour ces buts, compte tenu du fait qu'il existe plusieurs organisations syndicales. L'unité d'action n'a d'intérêt (et de sens) que si elle concerne un but qui en vaut la peine — donc qui correspond aux intérêts de classe des travailleurs — et une action digne de ce nom, c'est-à-dire à la hauteur du but fixé.» (pp 175-176).

On ne peut qu'approuver pareille orientation que toute l'histoire du mouvement ouvrier et de la lutte de classe ne fait que confirmer.

La dénonciation du recentrage

Cette orientation est confrontée au changement de ligne de la CFDT, baptisé recentrage. Henri Krasucki y consacre l'essentiel de son livre et en dresse un procès sévère, à partir de l'ensemble des événements de ces derniers mois (santé, durée du travail, SMIC, sidérurgie, automobile) et des orientations confédérales (réalisme, négociations, modération de ton). Nous n'allons pas reprendre tous ces aspects du recentrage déjà longuement abordés dans nos colonnes.

«Nous sommes en présence d'une volonté caractérisée de ramener la CFDT à une politique de collaboration de classe, quel qu'en soit l'habillage et les méandres et quelle qu'en soit la conscience qu'en ont tous les militants et travailleurs de cette organisation (...) Cette orientation rejoint les calculs du patronat et du pouvoir qui recherchent tous les moyens de freiner les luttes des travailleurs (...) Cette orientation se traduit par une acceptation de l'austérité, une baisse des objectifs revendicatifs, un refus de l'action — en tout cas de l'action ayant la vigueur nécessaire —, une présentation des problèmes économiques et sociaux donnant crédit aux thèses gouvernementales et patronales et tendant à détourner les travailleurs de l'action.» (pp 177-178).

Henri Krasucki dénonce ce retour «à ce que la CFDT d'autrefois faisait constamment» (p 111) et il en vient à poser la question «Quinze ans pour rien? (...) Tout cela ne saurait être considéré comme irréversible. Il y a tout de même bien du monde, dans la CFDT, qui y a cru à l'anticapitalisme, à la rupture avec le réformisme et la social-démocratie (...), qui l'a voulue l'unité d'action sur une base que l'on souhaitait de classe (...) Vont-ils indéfiniment admettre d'avoir, eux ou leurs aînés, travaillé quinze ans pour rien, pour se retrouver de l'autre bord, ce bord dont ils auraient voulu s'éloigner?» (p 186).

Ces réflexions d'Henri Krasucki posent correctement la question de savoir où va la CFDT, où conduit l'orientation confédérale actuelle et incite les militants CFDT à défendre des positions de classe dans leur organisation.

Quelle unité d'action ?

Henri Krasucki précise : l'orientation de la CFDT «est une vaste et dangereuse entreprise, le principal obstacle à l'unité, et une gêne pour l'action». Mais il va plus loin. Il dénonce un certain nombre d'ac-

cords intersyndicaux : «Dans la période que nous connaissons, il y a aussi des "accords alibis". Beaucoup. Ceux-là ne font pas progresser l'action et cachent la réalité des positions et de l'activité de chacun. Pourquoi nous y précipions-nous?» (p 180).

Il condamne les intersyndicales, qui «deviennent vite des sortes d'organisations "supra-syndicales" et sont un élément de confusion, même quand elles ont été mises sur pied avec une bonne intention. Chacun y perd son identité, son autonomie et personne n'y retrouve les siens.» (p 183).

Henri Krasucki en vient même à rejeter toute possibilité d'unité d'action CGT-CFDT à la base : la ligne confédérale CFDT «est, pour le moment, celle de cette organisation toute entière, confirmée par un Congrès et appliquée pratiquement d'une façon quasi générale.» (p 177). C'est oublier un peu vite que cette orientation n'a été adoptée que de justesse au Congrès confédéral de Brest et qu'elle est critiquée par de nombreuses sections, syndicats, voire fédérations qui refusent de l'appliquer.

Avec un raisonnement comme celui d'Henri Krasucki et malgré l'appel à l'unité souvent répété, il ne reste plus qu'à tracer une croix, pour toute une période, sur les possibilités d'unité d'action. C'est ce que fait d'ailleurs l'auteur quand il précise, à propos du 1er Mai dernier : «Il est vrai que les positions de chaque formation, tant sur les revendications que sur l'action et d'autres grands problèmes, étaient trop divergentes pour justifier un véritable 1er Mai commun.» (p 47). Alors, comment écrire qu'aujourd'hui «les conditions de la lutte pour une véritable unité d'action sont plus favorables.» (p 18) ?

C'est une vision fataliste des événements que propose là Henri Krasucki. Et une orientation qui, si elle était appliquée à la lettre, aggraverait encore la division dans la classe ouvrière, le repli sur soi. Toute unité d'action CGT-CFDT, même partielle, même limitée, est aujourd'hui favorable pour s'opposer à chaque attaque du gouvernement et du patronat, pour redonner confiance aux travailleurs, pour préparer la contre-offensive. Encore faut-il la vouloir véritablement et s'en donner les moyens. Comme le dit si bien Henri Krasucki : «Les organisations s'apprécient à leurs actes. Les gens aussi. Cela vaut pour tout le monde, nous comme les autres.» (p 122).

Pierre BAUBY

Nous continuerons le débat à propos de «Syndicats et unité» dans notre prochain numéro, sur la question du contenu de l'unité.

AMNISTIE!

Le 20 octobre dernier, des militants autonomistes bretons comparaissent devant la Cour de sûreté de l'Etat. Certains d'entre eux ont été condamnés à des peines allant jusqu'à 8 ans de prison.

Ce 5 novembre, nouvelle charette. 10 militants autonomistes comparaissent devant la juridiction d'exception. Ils sont accusés d'attentats commis entre juillet 76 et mars 79. (voir notre éditorial)

Nous avons rencontré un de leurs avocats, maître Jean-Jacques De Félice.



■ Vous avez été l'un des défenseurs des autonomistes bretons lors du précédent procès qui a eu lieu devant la Cour de sûreté de l'Etat au mois d'octobre. Pouvez-vous indiquer quels ont été les thèmes que vous avez développés pour assurer leur défense ?

Ce que j'ai essayé surtout de démontrer à la Cour, mais malheureusement sans que le résultat apparaisse très probant, est que j'étais choqué par l'acharnement avec lequel on recherchait, on détenait et on punissait des militants autonomistes n'ayant commis que le crime de destruction de bâtiment, n'ayant jamais occasionné de blessures et encore moins entraîné de mort d'homme, tandis que les responsables de crimes de sang, d'attentats ayant entraîné mort d'homme semblent bénéficier d'une impunité infiniment choquante.

Je pense aux assassins de Curiel, Goldmann, Saïd Lebaï et de beaucoup d'autres. On peut citer également les attentats contre la Ligue des droits de l'homme, contre le MRAP, contre le président Noguères, contre l'Association des étudiants protestants. On n'a pas trouvé les auteurs; par voie de conséquence, ils n'ont pas été déferés devant une juridiction. Je suis très choqué de voir la sévérité des peines demandées et obtenues contre des hommes qui luttent au nom d'un idéal, avec des moyens n'ayant entraîné aucune blessure. C'est le thème simple qui me

paraissait devoir convaincre. Or, les peines prononcées ont été remarquablement fortes, certaines ayant même dépassé ce qui avait été demandé par l'accusation.

■ Comment expliquez-vous la lourdeur de ces peines ?

Je pense que cette sévérité s'inscrit dans la campagne actuellement développée par le pouvoir politique au nom de la sécurité. Dès qu'un auteur d'attentat, même uniquement contre des biens, est déferé à la justice, les réquisitions prises contre lui sont de plus en plus lourdes. C'est le thème de la sévérité accrue contre les actes de violence. Il y a une utilisation politique de ce thème. Le choix des accusés est un choix politique. Lorsqu'il s'agit de militants de gauche ou d'extrême-gauche, de militants autonomistes ou indépendantistes, il y a un acharnement et une très grande sévérité; de l'autre, il y a généralement une impunité. On pourra me rétorquer qu'il y a quelques condamnations récentes de gens d'extrême-droite, mais ce qui me frappe c'est la masse des attentats dont on n'a pas découvert les auteurs. Je pense, dans le procès qui va commencer le 5 novembre, reprendre une partie de ce thème.

■ Dans quelles conditions s'est préparé ce nouveau procès qui va s'ouvrir ?

Il y a une équipe d'avocats désignés par les militants bretons

et qui fera un débat de procédure pour contester la légitimité de la Cour de sûreté de l'Etat, la violation des droits élémentaires que représente cette procédure. Un certain nombre de témoins sont cités par la défense, qui vont depuis le député du Finistère ou des Côtes-du-Nord, des députés du Parlement européen de différents pays, des militants d'associations ou de groupements politiques de Bretagne qui viendront exposer les problèmes qui se posent actuellement en Bretagne; des problèmes des centrales nucléaires jusqu'à l'exploitation économique, en passant par les naufrages de pétroliers; des problèmes qui font qu'il y a une spécificité et une revendication à partir de ces oppressions.

■ Quelles sont les conditions de détention de ces militants autonomistes ?

Le paradoxe, en France, c'est qu'on définit mal qui est détenu politique et qui est détenu de droit commun; ne sont considérés comme détenus politiques que ceux qui sont déferés à la Cour de sûreté. Les militants bretons sont considérés de ce fait comme des prisonniers politiques et bénéficient de conditions de détention qui sont meilleures que les droits communs. Ils sont détenus ensemble au Centre national d'orientation (CNO) à Fresnes; ils peuvent se retrouver, à différents moments de la journée, dans une salle; ils ont plus de facilités de visites de leur

famille. Leur régime est meilleur que le régime de droit commun que subissent actuellement d'autres militants politiques comme les détenus tahitiens. Ceux-ci sont dans la même prison de Fresnes, au régime des droits communs. Ils vivent à 16 000 kilomètres de leurs familles, n'ont que quelques visites d'avocats, de très rares visiteurs français autorisés. Ils sont dans un isolement tel que pour tenter d'obtenir des améliorations, ils ont, au cours de ces derniers mois, entamé de nombreuses grèves de la faim. C'est le silence fait autour de leur affaire qui les oblige à utiliser ce moyen limite qu'est la grève de la faim, pour que l'opinion publique française et internationale s'occupe de leur procès qui doit revenir à la Cour d'assises de Versailles le 13 janvier prochain. Il faudra expliquer aux jurés de Versailles une situation coloniale qui se situe dans une île du Pacifique qui n'a rien du charme tahitien tel qu'on veut en développer le mythe pour les touristes.

■ L'un des autonomistes bretons qui va comparaître cette semaine a été l'objet de sévices graves lors de son arrestation ?...

Oui, il a toujours affirmé avoir été l'objet de sévices et, contrairement à de nombreux dossiers que j'ai eu à connaître, il a obtenu le lendemain des sévices, et au cours même de sa garde à vue, un certificat médical du médecin désigné par les autorités judiciaires pour contrôler médicalement

la garde à vue. Il y a dans cette affaire un certificat médical qui me semble tout à fait probant, décrivant les traces que mon client portait le lendemain des sévices dont il se plaint.

■ Les auteurs de ces sévices ont-ils été poursuivis ?

Mon client, Christian Merer a déposé une plainte à laquelle le procureur n'a pas donné suite. Il a alors porté plainte avec constitution de partie civile. Il y a eu de nombreux délais et incidents de procédure qui ont fait que l'affaire est venue jusqu'à la cour de cassation qui a finalement renvoyé l'affaire devant le juge d'instruction de Paris, alors que c'était un juge d'instruction de Rennes qui avait d'abord été saisi. Ce juge de Paris a été saisi depuis peu alors qu'il s'agit de faits datant de juin 1979. L'affaire est donc toujours à l'instruction.

■ La veille de l'ouverture de ce nouveau procès d'autonomistes breton, va s'engager au Sénat la discussion du projet Peyrefitte de réforme du Code pénal. Quelle appréciation portez-vous sur ce projet ?

Comme la grande majorité des juristes français, qu'ils soient magistrats ou avocats, je ne peux que dénoncer le danger que représente cette législation de répression qui, à mon sens, viole un certain nombre de droits et de libertés qui ont été difficilement conquis.

Des tortures

Voici des extraits de la plainte déposée en 1979 par Christian Merer contre les sévices qu'il a subis dans la nuit du 14 au 15 juin à la police judiciaire de Rennes. Des déclarations corroborées par le certificat du docteur Leleu de Rennes ainsi que par le témoignage d'Yves Le Bihan qui était détenu dans une cellule voisine.

« Vers 2 heures, deux hommes ont pénétré dans la pièce où j'étais interrogé et ont commencé à me gifler, voulant me faire avouer ma participation à l'attentat. Puis, coups de pieds, plat de la main, torsion des cheveux et de la barbe, torsion des bras, coups du plat de la main dans la nuque, griffures de la poitrine, coups de poing dans le dos et l'estomac (qui m'ont immobilisé dix minutes). On m'a, à ce moment-là, passé une éponge froide sur le visage et la nuque. Restaient en permanence dans la pièce les deux hommes qui me frappaient ainsi que, par intermittence, trois ou quatre personnes en plus — me pressant toutes de questions quant à l'attentat et à mes rapports avec le FLB. Vers minuit et demi ou une heure du matin, j'ai été dévêtu, allongé; tandis que l'un des deux hommes m'introduisait une règle dans l'anus. Une demie-heure plus tard est survenu un inspecteur qui m'a fait rhabiller, puis est sorti. Les coups ont repris par intermittence, cela jusqu'à trois heures du matin. De cette heure, jusqu'à quatre heures, on a essayé de me faire déposer sur procès-verbal, sans succès (il n'y a eu aucune violence pendant ce temps). A quatre heures, les choses ont pris fin. »

Le certificat du docteur Leleu constate « de multiples ecchymoses d'un centimètre de diamètre au niveau des deux biceps, ainsi qu'une éraflure de cinq centimètres de long au niveau de la face antérieure du sternum, ainsi que de multiples ecchymoses de quelques millimètres près des yeux et au niveau de l'oreille droite. »